



Responsabilité : Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Association pour le Progrès des Communications (APC). Les opinions exprimées dans les articles de ce recueil sont celles de leurs auteurs respectifs et ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion de PROTEGE QV ou de ses partenaires.

Droits de reproduction : © 2026 PROTEGE QV. Ce document est publié sous licence libre selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0). La reproduction et la diffusion du contenu sont encouragées à des fins pédagogiques ou d'information, sous réserve de citation de l'auteur et de l'organisation.

Crédits visuels : Les illustrations des pages de titre ont été générées avec l'aide de l'Intelligence Artificielle.

ACRONYMES

ANTIC	Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
APC	Association pour le Progrès des Communications
CAMNAFAW	Cameroon National Association for Family Welfare
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
ELECAM	Elections Cameroon
EMI	Éducation aux médias et à l'information
FNSC	Front pour le Salut National du Cameroun
FP 2030	Family Planning 2030
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MRC	Mouvement pour la Renaissance du Cameroun
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PCRN	Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PROTEGE QV	Promotion des Technologies Garantes de l'Environnement et de la Qualité de Vie
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
REFERE	Rassemblement des Forces Écologiques pour la Relance de l'Économie
RMNCAH-Nut	Cadre stratégique pour la Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant, de l'Adolescent et la Nutrition
UDC	Union Démocratique du Cameroun
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UPC	Union des Populations du Cameroun

Sommaire

Avant-propos.....	7
Introduction - La désinformation : une entrave aux libertés des femmes au Cameroun ?.....	9
I - La désinformation genrée en période de campagne électorale.....	15
Présidentielle 2025 au Cameroun : Hermine Patricia TOMAINO NDAM NJOYA face à la désinformation genrée	17
Désinformation sexiste et stéréotypes de genre, un frein aux ambitions politiques des femmes camerounaises : Cas de Mme Bijou ONGMAKAGNE	25
Désinformation et masculinité en période électorale au Cameroun.....	33
II - Le leadership féminin à l'épreuve de la désinformation	39
La participation politique des femmes au Cameroun à l'épreuve de la désinformation sexiste : le cas de Maître Michèle NDOKI	41
The internet as a weapon against women in leadership: the case of Comfort MUSSA.....	49
III - désinformation genrée et dérives sexistes des plateformes numériques.....	55
From slimmer to scandal: Charlotte DIPANDA and the sexism spin of digital platforms.....	57
Mocked & shamed for being responsible: Dealing with online bias against single mothers	71
IV – La désinformation genrée et la santé reproductive des femmes	77
Vaccin et santé reproductive en danger : quand la désinformation menace la femme camerounaise	79
Contre-vérités ciblées : comment la désinformation genrée freine l'adoption du vaccin contre le cancer du col de l'utérus au Cameroun	87
V - Synthèse des recommandations.....	95
Synthèse des recommandations	97

Images :

Image 1 : Capture d'écran, Source : site internet de TV5MONDE	17
Image 2 : Source: Page Facebook officielle de Mme NDAM NJOYA	21

Image 3 : Captures d'écran du post où BIJOU ONGMAKAGNE partage son programme pour l'éducation	27
Image 4 : Illustration à caractère misogyne	28
Image 5 : Exemples de discours sexistes	28
Image 6 et 6bis : Visuels des stéréotypes sexistes visant la candidate déclarée à la présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun.....	29
Image 7 : Capture d'écran présentant Leopold BESSIPING devant le Conseil Constitutionnel.	34
Image 8: Différentes captures d'écran sur l'affaire.....	44
Image 9: Charlotte DIPANDA and Journalist, Jean Bruno TAGNE during pre-concert press conference in May 2025.....	59
Image 10: Screenshots of comments under the musician's posts on Facebook.....	61
Image 11: Screenshot of "SKINNY NEWS"	63
Image 12: Screenshot of the video on Youtube	64
Image 13: Screenshot of comments on Tiktok	65
Image 14: A parody video clip showing the musician before and two years after her marriage	67
Image 15: Screenshots de messages pour le HPV	81
Image 16: Screenshots de messages contre le HPV	82
Image 17: Capture d'écran 1 faite le 25 octobre 2025. Publication d'un internaute..	88
Image 18 : Capture d'écran 2 faite le 24 octobre 2025. Publication d'un internaute sur Facebook.....	89
Image 19 : Capture 2 faites le 25 octobre 2025. Commentaire d'un internaute.	90

AVANT-PROPOS

La révolution numérique, tout en ouvrant des espaces de liberté sans précédent, a également engendré de nouvelles formes de violence particulièrement insidieuses. Au Cameroun, la désinformation genrée s'est imposée comme une arme redoutable, visant non seulement à ternir des réputations, mais surtout à entraver l'exercice des droits fondamentaux des femmes.

Ce document est élaboré dans le cadre du projet « *Désinformation genrée au Cameroun* » réalisé par PROTEGE QV avec le soutien de l'Association pour le Progrès des Communications (APC) que je remercie à cette occasion.

Il est le fruit d'une documentation rigoureuse menée par plusieurs auteurs, et il lève le voile sur une réalité souvent minimisée : la manipulation de l'information comme outil de domination et de silence. À travers quatre thématiques majeures, la politique, le leadership, les plateformes numériques et la santé reproductive, les auteurs démontrent comment des récits sexistes et des stéréotypes archaïques sont orchestrés pour dissuader les femmes d'occuper des positions de leadership dans l'espace public.

Qu'il s'agisse des attaques virulentes contre des candidates lors des campagnes électorales, du harcèlement ciblé des femmes leaders, ou des rumeurs infondées sur les vaccins contre le cancer du col de l'utérus, le mécanisme reste le même : exploiter les vulnérabilités sociales et culturelles pour maintenir un déséquilibre de pouvoir.

L'intérêt de cet ouvrage, pionnier dans ce domaine, réside non seulement dans sa capacité à exposer ces dérives, mais surtout dans sa volonté d'apporter des réponses concrètes. En proposant des méthodes de vérification et de signalement, ainsi que des recommandations politiques et juridiques, il constitue une base indispensable pour le plaidoyer en faveur de la protection des citoyennes camerounaises dans l'espace numérique.

Reconnaître que la désinformation est une menace genrée est la première étape d'une résistance organisée. Ce recueil de cas est un appel à l'action pour les autorités, la société civile et chaque citoyen, afin que l'internet redevienne un espace de liberté et de partage, et non un espace d'oppression.

Sylvie SIYAM, Présidente de PROTEGE QV

INTRODUCTION - LA DESINFORMATION : UNE ENTRAVE AUX LIBERTES DES FEMMES AU CAMEROUN ?

Par Dr Arouna POUNTOUGNIGNI MFENJOU

Dr Arouna POUNTOUGNIGNI MFENJOU est sociologue, Secrétaire Général d'Isoc-Cameroon, consultant en alphabétisation numérique et en citoyenneté. Il est également expert-formateur en éducation aux médias et à l'information (EMI) et fact-checkeur

La question de la liberté des femmes est une problématique assez préoccupante en contexte camerounais. Leurs libertés sont régulièrement entravées non seulement par des barrières institutionnelles et culturelles, mais aussi, depuis plusieurs années, par une vague de désinformation à caractère sexiste qui se développe et se déploie en ligne et dont, l'ampleur gagne de plus en plus en intensité. Rumeurs, images manipulées, vidéos fabriquées, montages audio, campagnes coordonnées de harcèlement et récits dénigrants sont diffusés sur les réseaux sociaux pour décrédibiliser, intimider et dissuader les femmes de se présenter aux élections, d'occuper des postes de responsabilités, de bénéficier des soins de santé, de jouir pleinement de leurs droits et des libertés. Cette réflexion vise à documenter ces phénomènes à travers des cas concrets, des analyses et des méthodes de vérification, afin d'évaluer leur ampleur, leurs impacts et les réponses possibles des acteurs concernés. L'objectif est de constituer une base de preuves pour défendre les droits civiques des femmes camerounaises.

Contexte social, politique et technologique

La société camerounaise combine des avancées multiformes formelles et des résistances socioculturelles quant aux rôles et aux droits des femmes. Bien que la Constitution camerounaise de 1996 garantisse en son préambule l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, en pratique, les femmes restent sous-représentées dans les instances de décision, malgré le fait qu'elles constituent plus de 52,6% de la population totale (INS, 2024). À titre illustratif, sur 180 députés, nous renseigne le [site web](#) de l'Assemblée Nationale, 61 sont des femmes soit un pourcentage de 33,9%. Tandis qu'au Sénat, l'on dénombre 33 femmes sur 100¹ sénateurs soit un pourcentage de 33,0%, moins de 7,5% de femmes à la tête des Communes et aucune femme

¹ Suite aux élections sénatoriales du 12 Mars 2023, 28 femmes ont été élues sénatrices. Usant de ses pouvoirs constitutionnels, le Président de la république en a nommé 05 autres ; portant leur nombre total à 33 pour la législature en cours (2023-2028)

Présidente de Conseil Régional. Ces chiffres renseignent à suffisance sur la faible représentativité des femmes dans les instances de décision du pays.

Quant à la désinformation, et malgré l'absence d'une loi spécifique y relative, le Code pénal camerounais réprime la propagation des fausses nouvelles (article 113) et les fausses nouvelles (article 240). Ce vide juridique, combiné à la complexité des procédures juridiques et à la faible alphabétisation numérique (notamment chez les femmes), favorise la diffusion de contenus manipulés en ligne.

Techniquement, la désinformation genrée exploite les normes et stéréotypes sexistes préexistants, les narratifs construits, les hiérarchies de pouvoir et les dispositifs de violence de genre existants pour fabriquer une légitimité morale à la stigmatisation des femmes tel que l'indique le Rapport de la Rapporteuse Spéciale des Nations-Unies sur la liberté d'expression, Irene Khan, intitulé *Gendered Disinformation and its Implications for the Right to Freedom of Expression* (A/78/288) de 2023². En outre, d'après la *Déclaration conjointe sur la liberté d'expression et les fausses nouvelles* (« *fake news* »), la désinformation et la propagande de 2017³, certaines formes de désinformation et de propagande peuvent nuire à la réputation des individus et à leur vie privée.

Cas et tendances observés

Les violences basées sur le genre, facilitées par la technologie (VBGFT), s'illustrent à travers des:

- **Montages visuels et détournements d'images :** Des photos de femmes politiques sont manipulées et sorties de leur contexte, accompagnées de fausses légendes pour ternir leur réputation et semer le doute sur leur crédibilité. Ce fut le cas de TOMAINO NDAM NJOYA, Présidente nationale de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) où des publications indiquant qu'elle veut détruire les us et coutumes Bamoun et notamment du palais des rois Bamoun, sont régulièrement produites sur les réseaux sociaux. Un autre post fait état de ce que cette femme politique serait Imam et cheffe traditionnelle, ce qui ne reflète pas la réalité ;
- **Rumeurs audio et deepfakes :** Des enregistrements manipulés ou attribués à tort à des femmes politiques circulent, prétendant contenir des propos compromettants. Même lorsque la falsification est prouvée, le dommage réputationnel s'installe rapidement, car la correction n'atteint pas toujours les mêmes audiences que la rumeur initiale. À titre illustratif, après avoir déclaré

² <https://www.ohchr.org/fr/documents/thematic-reports/a78288-gendered-disinformation-and-its-implications-right-freedom>

³ https://www.law-democracy.org/wp-content/uploads/2018/11/mandates.decl_2017.French.pdf

son soutien à Issa TCHIROMA BAKARY, candidat à l'élection présidentielle, Maître Alice NKOM, avocate au barreau du Cameroun, a été sévèrement attaquée sur Facebook où certains internautes ont clairement indiqué qu'elle veut déstabiliser le Cameroun avec le candidat Issa TCHIROMA BAKARY ;

- **Campagnes coordonnées de harcèlement:** Des vagues de commentaires insultants, de menaces ou de messages privés (doxing partiel, mise en circulation d'informations familiales) visent à créer un climat d'intimidation auprès des femmes politiquement engagées. Celles qui sont actives en ligne, sont particulièrement visées par ces pratiques. C'est le cas par exemple de Régine MATHIO, militante du PCRN (Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale) qui déclare avoir reçu des messages privés laissant croire qu'elle serait une *pom-pom girl* au sein de ce parti. Elle nous a d'ailleurs fait comprendre lors d'un entretien que, ces acteurs agissent comme des meutes car, menant des actions coordonnées de désinformation et de harcèlement ;
- **Récits conspirationnistes et stéréotypes :** La propagation d'arguments selon lesquels la femme n'est pas qualifiée pour être élue réactive des cadres culturels qui disqualifient les femmes pour des raisons non politiques. À titre illustratif, lorsque la députée du PCRN de Wouri Est, Nourane FOSTING, plus connue sous le pseudonyme de « Nourane Foster », était candidate aux élections municipales et législatives en 2020, beaucoup à travers leurs publications, ont déclaré qu'elle n'était qu'une vendeuse de mèches et de produits éclaircissants, qu'elle n'était qu'une petite fille⁴ et par conséquent, n'était pas qualifiée pour occuper une telle fonction.

Techniques et stratégies des acteurs de désinformation

Les auteurs de la désinformation sexiste exploitent des tactiques éprouvées : utilisation d'un narratif existant à travers des publications textuelles et vidéos, micro-ciblage de communautés via groupes privés, amplification par comptes multiples (bots ou utilisateurs coordonnés), recours à des intermédiaires (journalistes, influenceurs, administrateurs de groupes/pages en ligne, etc.) et exploitation des moments émotionnellement sensibles (les périodes électorales, les débats dominicaux dans les chaînes de radio et de télé). L'utilisation de captures d'écran hors contexte ajoute une apparence de véracité. Ces techniques sont adossées sur des motivations variées.

Les motivations sont plurielles: ternir la réputation d'une femme, affaiblir une candidate en la stigmatisant, jeter l'opprobre et le discrédit sur cette dernière. Les campagnes sont soit spontanées (mobilisation populaire autour d'une rumeur) soit

⁴ <https://www.facebook.com/1225355213/posts/10221830367248109/?rdid=R1fWcMnDfFoRsGIO#>

planifiées (stratégies partisans visant à neutraliser des adversaires féminines). Certains acteurs de la désinformation *agissent en réseau dans la mesure où, ils produisent un même récit ciblant une femme le même jour* comme l'a indiqué Asta PABE, femme politique du RDPC. Ces techniques ne sont pas sans impact sur les victimes.

Impacts de la désinformation sexiste

Au niveau individuel, les victimes rapportent que face à la désinformation, elles développent souvent le stress, ne croient plus en leurs potentialités, s'isolent, ne croient plus aux informations sur la santé sexuelle et reproductive, etc. Plusieurs femmes rencontrées sur le terrain font état de ce que, la désinformation dont elles ont été victimes a eu des impacts assez considérables sur leur vie privée (sentimentale).

A titre d'illustration, la désinformation sexiste affaiblit la sérénité sur l'acceptation des campagnes de vaccination contre le cancer du col de l'utérus, réduit la volonté des femmes compétentes à se porter candidates ; perpétuant ainsi la sous-représentation dans la sphère politique. Collectivement, la désinformation renforce les stéréotypes de genre, fragilise la confiance dans les institutions et mine la qualité des débats publics. Elle est un obstacle majeur à l'expression des droits et libertés des femmes.

Vérification et méthodologie d'investigation recommandées

Afin de mieux documenter les cas de désinformation sexiste, les actions suivantes sont recommandées :

- **Collecte systématique des preuves** : sauvegarder les messages, captures d'écran (avec métadonnées lorsque possible), URL, dates et heures. Noter les témoins et le contexte de diffusion (groupes, pages, comptes) dans un bloc-notes ou un calepin ;
- **Vérification multimodale** : faire la recherche inversée d'images à travers les outils tels que, Yandex, Tin Eye, Google Reverse Images, etc. (pour détecter l'origine d'une photo, d'une vidéo), analyser les métadonnées EXIF, etc ;
- **Collecte de témoignages** : interviewer la personne ciblée, ses proches et d'éventuels témoins, en sécurisant l'anonymisation si nécessaire. Documenter l'impact psychologique et professionnel ;
- **Conservation légale des preuves** : faire authentifier les preuves numériques par l'ANTIC (Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication) pour qu'elles soient acceptables par des autorités judiciaires si une action est envisagée.

Conclusion

La désinformation genrée est loin d'être un simple bruit sur internet au Cameroun. Elle est une tactique ciblée qui s'appuie sur des normes sociales pour perpétuer les inégalités entre les hommes et les femmes. Documenter ces phénomènes permet de transformer des incidents apparemment banaux et isolés, en preuves structurées, indispensables pour la prévention, la réparation et le plaidoyer. Sans une documentation rigoureuse (preuves horodatées, analyse des vecteurs de diffusion, témoignages), les tentatives de signalement restent souvent inefficaces et les victimes continuent de porter seules le fardeau du discrédit. Reconnaître la dimension genrée de la désinformation est la première étape pour concevoir des réponses adaptées afin de permettre aux femmes de jouir pleinement de leurs droits et de leurs libertés.

Pour mieux lutter contre la désinformation sexiste qui est un obstacle majeur à la liberté des femmes, nous formulons les recommandations suivantes :

- **Au Gouvernement :** la mise en place d'un protocole national de documentation de la désinformation sexiste utilisable par les pouvoirs publics, les journalistes, les chercheurs, les ONG et les victimes ;
- **Au parlement :** l'adoption d'une loi spécifique contre la désinformation ;
- **Aux organisations de la société civile :** accompagner le Gouvernement et le secteur privé dans la promotion du fact-checking afin de détecter le vrai du faux, et mener un plaidoyer pour des procédures de signalement plus efficaces auprès des plateformes numériques comme Meta, X, TikTok, Telegram.

Dans les pages qui vont suivre, plusieurs cas de désinformation genrée racontés par différents auteurs vous seront présentés. Ils sont regroupés suivant les thématiques ci-après :

- I. La désinformation genrée en période de campagne électorale ;**
- II. Le leadership féminin à l'épreuve de la désinformation genrée ;**
- III. La désinformation genrée et dérives sexistes des plateformes numériques ;**
- IV. La désinformation genrée et la santé reproductive des femmes.**

En dernier ressort, une synthèse des recommandations des auteurs pour contrer la désinformation genrée, sera présentée.

I - LA DESINFORMATION GENREE EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE



Présidentielle 2025 au Cameroun : Hermine Patricia TOMAINO NDAM NJOYA face à la désinformation genrée

Par Ange Tjega Moïsette

Ange Tjega Moïsette est journaliste spécialisée des données sur le genre et le développement durable.

La participation des femmes à la vie politique au Cameroun progresse, avec 33,9 % de députés en 2020 contre 31,1 % en 2013. Mais les représentations socioculturelles continuent de reléguer les femmes à la sphère domestique, et les discriminations persistent dans les institutions. Le cas de Mme Hermine Patricia TOMAINO NDAM NJOYA, candidate à la présidentielle de 2025, illustre cette dynamique. Toutefois, ses compétences et son parcours ont été éclipsés par une avalanche de fausses informations, révélant à quel point la désinformation genrée est devenue un instrument de fragilisation politique.

« Si j'ai été élue Maire...Député...Conseillère régionale, c'est parce que pendant les élections, toute la masse critique de ceux que nous avons éduqués, réussissent à imposer leurs voix, et je pense qu'aujourd'hui tous les camerounais veulent le changement ». Ainsi s'est exprimée Mme Patricia TOMAINO NDAM NJOYA le 11 septembre 2025, lors d'un entretien en direct du plateau, en tant qu'invitée du journal, à la chaîne TV5MONDE. À l'occasion de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 au Cameroun, sept femmes avaient initialement déposé leur candidature.



Image 1 : Capture d'écran, Source : site internet de TV5MONDE

Cependant, selon la liste officielle publiée par le Conseil Électoral d'Elections Cameroun (ELECAM), une seule femme a été retenue parmi les candidatures validées. Il s'agit de Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA, candidate de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), juriste, entrepreneure, auteure et Maire de Foumban. L'ancienne députée à l'Assemblée Nationale (2007–2020) est présidente nationale de l'UDC depuis 2021 ; elle est très engagée dans la promotion du genre. Plusieurs fausses informations ont circulé autour de sa candidature à la présidentielle camerounaise de 2025, révélant une stratégie de désinformation genrée et politique visant à affaiblir sa crédibilité.

Contexte législatif, politique et social

La désinformation sexiste au Cameroun est profondément enracinée dans des stéréotypes qui confinent les femmes à la sphère privée.

Pourtant, la constitution camerounaise en son préambule, dispose : « *Tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs* ». Toutefois, force est de reconnaître que le pays ne dispose pas de lois dédiées à la liberté d'expression ou à la désinformation. Dès lors, la lutte contre l'utilisation de fausses informations pour attaquer, discréditer ou réduire au silence les femmes, notamment dans la sphère publique, s'appuie sur un attelage de textes relatifs à la cybercriminalité, au Code pénal et aux engagements internationaux.

La loi du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité est par conséquent le texte le plus adapté pour lutter contre les « dérives » en ligne ; notamment en son article 78(1). Seulement, cette loi ne traite pas explicitement des violences numériques à caractère sexiste.

Le Code Pénal en vigueur pour sa part, réprime la *propagation de fausses nouvelles* et les *fausses nouvelles*, respectivement en ses articles 113 et 240.

Sur le plan international, le Cameroun est partie à plusieurs conventions relatives à la protection des droits de la femme. De manière non exhaustive, citons ici la Convention de l'ONU de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et qui impose aux Etats de prendre des mesures pour éliminer les discriminations dans la vie politique, sociale, économique et familiale.

Dans le même élan, faisons mention du Protocole de Maputo (2003). Additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, il préconise entre autres, l'égalité de la participation à la gouvernance.

Sur le plan institutionnel enfin, soulignons l'existence d'un Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) dont les missions incluent notamment

l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la lutte contre les violences faites à celles-ci. Dans le même registre, notons l'existence d'une Politique Nationale Genre initialement adoptée en 2014 et actuellement en cours de révision, dont l'un des buts est de parvenir à l'augmentation de la proportion de femmes aux postes de décision.

Mais, la faible adaptation de cette armature légale et réglementaire aux dynamiques genrées de la violence en ligne constitue un défi majeur.

Description et analyse de l'histoire

Soulignant l'absence de régulation efficace contre la désinformation ciblée au Cameroun, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en 2024 alertait déjà sur la montée des violences basées sur le genre facilitées par la technologie. Ce contexte rend particulièrement significatif le cas de Mme Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA, seule femme retenue parmi les candidatures validées à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, et cible de la désinformation genrée. Son expérience illustre les défis que rencontrent les femmes dans l'espace numérique et politique, et appelle à une réforme inclusive des politiques numériques. De fausses informations ont circulé autour de la candidature de l'unique femme à la présidentielle camerounaise de 2025, révélant une stratégie de désinformation sexiste exacerbée. Voici les principales rumeurs et intox identifiées :

- **Accusations de détournement de fonds publics :** Peu après l'annonce de sa candidature, des publications virales sur les réseaux sociaux ont prétendu qu'elle aurait détourné des fonds municipaux pour financer sa campagne. Ces affirmations ont été démenties par les autorités locales et n'ont jamais été étayées par des preuves concrètes ;
- **Dénigrement de ses compétences politiques :** Des contenus circulant sur Facebook et WhatsApp ont insinué qu'elle n'était qu'une "héritière politique" de son défunt mari, le Dr Adamou NDAM NJOYA, et qu'elle n'avait pas les compétences nécessaires pour diriger un pays ; niant ainsi son parcours de juriste, de Maire et de parlementaire ;
- **Attaques sur sa vie privée et sa moralité :** Comme souvent dans les campagnes ciblant les femmes, des rumeurs ont été propagées sur sa vie personnelle, insinuant des liens supposés ou réels avec des personnalités politiques⁵ ou des financements étrangers. Ces récits, sans fondement, visent à détourner l'attention de son programme et à semer le doute sur son

⁵ Dans le lien qui suit, elle est accusée d'avoir une alliance avec le RDPC, de par le mariage de sa fille avec le fils d'un cadre du parti au pouvoir (<https://panoramapapers.com/cameroun-scandale-au-sommet-tomai-no-ndam-njoya-au-coeur-de-la-tempete-le-mariage-de-sa-fille-avec-un-fils-du-rdpc>).

intégrité.

Plusieurs facteurs alimentent la viralité de ces attaques visant Mme NDAM NJOYA :

- La persistance des normes patriarcales : des composantes de la cité perçoivent encore le leadership politique comme un domaine exclusivement masculin ; rendant les narratifs sexistes acceptables par cette frange de la société ;
- L'affaiblissement d'un adversaire politique : la désinformation est une arme utilisée par ses adversaires pour affaiblir l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) enciblant son leader ou porte étendard ;
- Le recours aux algorithmes des réseaux sociaux : les contenus suscitant l'émotion, l'indignation, le scandale (à caractère sexuel ou moral) génèrent plus l'enthousiasme, la curiosité, favorisant dès lors une diffusion virale exponentielle via les réseaux sociaux (principalement WhatsApp, Facebook, YouTube au Cameroun).

Quelles leçons pouvons-nous tirer du cas Patricia NDAM NJOYA ?

Le parcours de Mme NDAM NJOYA illustre la vulnérabilité des femmes politiques face à la violence numérique. Les attaques sexistes et diffamatoires qu'elle a subies visent à nier ses compétences en la ramenant à son seul statut familial. Cela prouve que les droits humains des femmes et leur dignité ne sont pas encore garantis dans l'espace digital, surtout pour celles qui sont en position de pouvoir.

Ce cas révèle également une fragilité institutionnelle au Cameroun. Le manque de mécanismes robustes pour sanctionner le cyberharcèlement et protéger les femmes leaders est flagrant. Socialement, ces dérives soulignent la persistance de stéréotypes archaïques : l'ascension politique d'une femme est encore trop souvent perçue comme une anomalie, révélant un besoin urgent d'éducation au numérique.

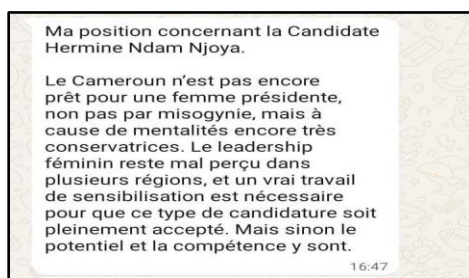


Image 1bis: Source: témoignage anonyme recueilli sur WhatsApp

Quant aux techniques et stratégies des auteurs de la désinformation sexiste concernant Mme NDAM NJOYA, la *création de faux comptes ou utilisation de « clans » numériques* a été largement utilisée pour donner l'illusion d'une réprobation

populaire massive. Le *détournement de contexte* a également été mis à contribution avec l'utilisation de photos officielles ou de moments privés, ré-étiquetées avec des légendes mensongères pour suggérer des scandales. L'autre technique a consisté à *l'exploitation de codes culturels* en ayant recours aux termes en langues locales ou de références aux traditions pour présenter la femme politique comme étant "en rupture" avec les valeurs sociales.



Image 2 : Source: Page Facebook officielle de Mme NDAM NJOYA

L'identification et la remise en question de la désinformation sexiste concernant Mme NDAM NJOYA a reposé sur une combinaison de technologies numériques et de méthodes journalistiques d'investigation. Aussi, quelques outils et techniques spécifiques ont été mis à contribution pour vérifier ces informations. Citons ici le *Fact-checking visuel* ou vérification de l'authenticité des images à l'aide de Google Lens, TinEye ou Yandex Images.

Quant aux méthodes de signalement pour faire face ou contrer les attaques sexistes en ligne, les plateformes Facebook (Meta) ou Twitter (X) ont prévu l'option « **Signaler** » en précisant le motif (désinformation / discours de haine / harcèlement,...). Plus près de nous au Cameroun, l'organisation **#defyhatenow** propose des guides et des outils pour identifier et signaler les discours de haine et la désinformation.

Le cas de Mme NDAM NJOYA a été partiellement documenté et fort opportunément, le présent article vient, même en partie, y contribuer.

Conclusion

Ce qu'a vécu Mme NDAM NJOYA n'est pas un cas isolé. A travers le monde, les femmes politiques, journalistes, militantes sont ciblées par des campagnes de désinformation genrée. Les mêmes schémas se répètent : attaques sur la vie privée,

insinuations sexuelles, dénigrement des compétences. Cela montre que la lutte pour l'égalité ne se joue pas seulement dans les urnes ou les lois, mais aussi dans les algorithmes et les plateformes numériques. Le Cameroun doit s'inscrire dans la dynamique mondiale de protection des femmes dans l'espace digital. Cette dynamique mondiale de protection des femmes dans l'espace digital est portée par des initiatives des Nations Unies (ONU Femmes, UNFPA), du Conseil de l'Europe et de coalitions internationales qui dénoncent la violence numérique et promeuvent des espaces numériques sûrs, égalitaires et inclusifs. En dépit de ces tentatives de fragilisation, Mme NDAM NJOYA a voté au bureau A, de l'école publique de Njinka à Foumban, portée par ses convictions, son programme et sa vision politiques. Il est important de comprendre que la désinformation est une menace transversale, qui exige des réponses coordonnées entre États, plateformes numériques, société civile et citoyens. De par cette démarche, le Cameroun s'affirmerait aux yeux du monde entier comme un laboratoire de résistance féminine, où les femmes ne se contentent plus de subir, mais s'organisent, dénoncent et avancent.

Recommandations

Le cas de Mme Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA, candidate à la présidentielle d'Octobre 2025, souligne l'urgence de renforcer la régulation numérique et la protection des femmes dans la sphère digitale. Aussi formulerons nous les recommandations ci-dessous :

Au Gouvernement :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale intégrant la protection des femmes dans l'espace digital ;
- Renforcer le cadre juridique contre les violences basées sur le genre en ligne ;
- Développer des programmes de sensibilisation et d'éducation numérique dans les écoles et communautés ;
- Assurer la coordination inter-ministérielle (Justice, Communication, Genre, TIC) pour une réponse cohérente.

Au Parlement :

- Voter des lois spécifiques criminalisant le cyberharcèlement et les violences numériques ;
- Mettre en place une commission parlementaire sur la gouvernance numérique et l'inclusion ;
- Suivre et évaluer l'application des lois existantes en matière de cybersécurité et de protection des données.

À la société civile :

- Mener des campagnes de sensibilisation sur les droits numériques des femmes et des jeunes ;
- Documenter et dénoncer les cas de violences numériques pour alimenter le plaidoyer ;
- Créer des espaces de soutien et d'assistance aux victimes (juridique, psychologique, technique) ;
- Promouvoir la participation des femmes dans les instances de gouvernance numérique.

Au secteur privé :

- Intégrer des mécanismes de signalement et de modération renforcée sur les plateformes digitales ;
- Développer des partenariats avec les ONG et les institutions dédiées pour des programmes de cybersécurité inclusive ;
- Investir dans des solutions technologiques qui favorisent la sécurité et l'inclusion des femmes en ligne.

Désinformation sexiste et stéréotypes de genre, un frein aux ambitions politiques des femmes camerounaises : Cas de Mme Bijou ONGMAKAGNE

Par POUNGOUE POUNGOUE Hugues Cabrel

POUNGOUE POUNGOUE Hugues Cabrel est enquêteur, et a eu l'opportunité de participer à l'enquête sur l'évaluation des besoins en main-d'œuvre des entreprises au Cameroun, réalisée par le GECAM (Groupement des Entreprises du Cameroun) en partenariat avec l'École Internationale du Management et de l'Entrepreneuriat.

Au Cameroun, la question de la place des femmes dans l'espace politique reste un sujet récurrent, notamment lors des périodes électorales. Un cas récent illustre cette situation. Dans une vidéo publiée sur la plateforme TikTok, Mme Bijou ONGMAKAGNE annonce son intention de se présenter à l'élection présidentielle. Sa déclaration suscite rapidement une forte réaction en ligne. Parmi les nombreux commentaires, plusieurs cherchent à la décourager ou à remettre en cause la légitimité de sa démarche. Une partie notable de ces réactions adopte un ton explicitement sexiste, ciblant sa candidature non sur la base de son projet politique, mais en raison de son genre. Ces réactions, majoritairement négatives, mettent en évidence un phénomène central : la désinformation à caractère sexiste, qui utilise des stéréotypes de genre pour remettre en question la légitimité des femmes en politique. Dès lors, une question se pose : comment ces discours en ligne contribuent-ils à affaiblir la participation politique féminine au Cameroun ?

Contexte

La représentation politique des femmes au Cameroun reste limitée, malgré une présence progressive dans les institutions. Le pays compte actuellement 61 députées sur 180 ; 33 sénatrices⁶ sur 100 ; 24,7 % des conseillers municipaux et une proportion légèrement inférieure de conseillers régionaux. Ces chiffres montrent que l'accès des femmes aux mandats électifs demeure restreint, dans un environnement où les stéréotypes de genre influencent encore la perception du leadership féminin. Pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les réactions suscitées par la déclaration de candidature de Mme Bijou ONGMAKAGNE, il convient d'examiner le cadre législatif, politique et réglementaire en vigueur. Le préambule de la Constitution consacre l'égalité des droits et garantit à chaque citoyen l'accès aux

⁶ <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/56387/fr.html/senat-la-percee-femmes-continue>

responsabilités publiques. Dans la même logique, l'article 113⁷ du Code pénal interdit la diffusion de fausses informations susceptibles de porter atteinte à la réputation ou d'entraver l'exercice des droits civiques, prévoyant des sanctions lorsque ces actes affectent la participation politique. Le Gouvernement rappelle régulièrement la nécessité de lutter contre la désinformation, en particulier en période électorale, afin de préserver un débat public responsable.

Sur le plan institutionnel, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)⁸ mène des actions de sensibilisation destinées à réduire l'impact des stéréotypes et des récits discriminatoires visant les femmes engagées en politique. Ces efforts rentrent en droite ligne des cadres internationaux tels que : (i) la Politique Genre de l'Union africaine 2017-2028⁹, (ii) la Convention de l'ONU sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)¹⁰ de 1979 qui rappellent l'obligation de garantir aux femmes l'égalité d'accès aux mandats électifs ; (iii) les travaux de la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la liberté d'expression, Irene Khan, qui soulignent la progression de la désinformation genrée et ses effets sur la participation des femmes à la vie publique.

Présentation des faits

Mme BIJOU ONGMAKAGNE est une entrepreneure camerounaise née le 24 novembre 1986. Styliste de formation, elle est la fondatrice de Zuhaitz Couture, une maison de mode qui constituait son activité principale avant son engagement politique. Elle a officiellement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle camerounaise de 2025. La situation observée autour de cette candidature permet de comprendre comment la désinformation sexiste s'exprime aujourd'hui dans l'espace numérique camerounais. Mme Bijou ONGMAKAGNE publie une vidéo sur TikTok et YouTube dans laquelle elle exprime son intention de se porter candidate à la magistrature suprême.

⁷ Est puni d'un emprisonnement de trois (03) mois à trois (03) ans et d'une amende de cent mille (100 000) à deux millions (2 000 000) de francs, celui qui émet ou propage des nouvelles mensongères, lorsque ces nouvelles sont susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale.

⁸ MINPROFF a signé un accord-cadre avec Plan International pour intensifier la promotion de l'égalité de genre, la protection des droits des femmes et des filles, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre.

⁹ La Politique Genre de l'Union africaine 2017-2028 exige des États qu'ils protègent les femmes en politique et combattent les attaques sexistes, y compris dans les espaces numériques.

¹⁰ La CEDEF adoptée en 1979 oblige les États parties à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à garantir l'égalité d'accès aux responsabilités publiques, y compris les fonctions électives.

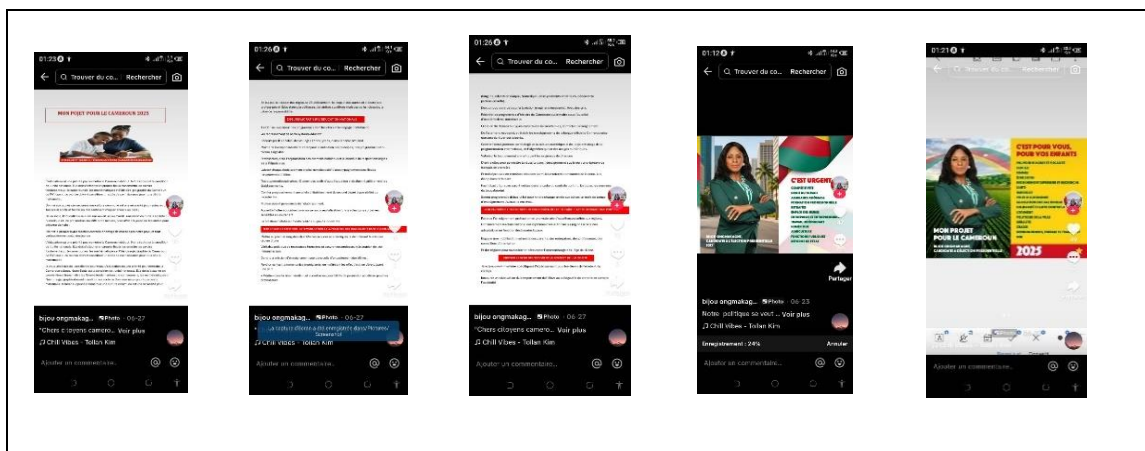


Image 3 : Captures d'écran du post où BIJOU ONGMAKAGNE partage son programme pour l'éducation

Parallèlement, il ressort de son programme politique également publié en ligne (Image 3), une vision globale axée sur l'éducation, pilier central pour redresser le Cameroun et favoriser l'unité nationale. Ce socle vise à lutter contre le chômage, notamment celui des jeunes, via la formation et le numérique. S'y ajoutent des réformes économiques urgentes touchant l'emploi, l'agriculture et l'État. Enfin, le projet aborde des priorités sociales telles que la santé, le logement et l'environnement, avec l'ambition d'améliorer le pouvoir d'achat et le quotidien des citoyens.

Immédiatement après la publication de la vidéo sus-évoquée pour déclarer sa candidature, une vague importante de commentaires apparaît sous ses contenus. Une partie des internautes la félicite ou l'encourage, mais la majorité des réactions visibles adopte un ton hostile, moqueur ou ouvertement discriminatoire. Ces commentaires ne portent pas sur son projet politique, sur son programme ou sur ses propositions mais sur son identité de femme. Ils s'appuient sur des stéréotypes anciens selon lesquels la femme n'aurait pas les capacités requises pour gouverner un pays, ou devrait rester en dehors de la sphère du pouvoir public¹¹. Les internautes évoquent son apparence, son statut marital (non dévoilé), ses choix vestimentaires ou sa crédibilité personnelle, et non la pertinence d'une éventuelle candidature. Ce type de discours constitue l'un des visages actuels de la désinformation : un mélange d'attaques identitaires, de déformation du débat politique et d'arguments fondés sur des croyances sociales.

¹¹ <https://youtu.be/5zV5IFy4Me0?si=nr6LN0CGPQDYa0N> ; <https://vm.tiktok.com/ZMH3g3bk2rEpx-x7tCj/> ; <https://www.tiktok.com/tiktoklite> ; <https://www.facebook.com/juste.romadonie/videos/1057832696159649/?app=fbl> https://www.tiktok.com/@bijouongmakagne/video/7495648734055845142?r=1&u_code=e4la3gmel3dc11&preview_pb=0&share_language=fr&d=djb0kcb2iaaadg&share_item_id=7495648734055845142&source=h5_m&utm_source=copy&utm_campaign=client_share&share_link_id=9e696669-e30b-4354-953a-d344fcbff791&share_app_id=1340&ugbiz_name=Main&user_id=7164597568415532037&sec_user_id=MS4wLjABAAAAoZdCr tzvdq5X_gW6seRuwwlE753iUPzFenlCeCt8hdOCL3r0Gdph4e8CqQ8p9FMV&enable_checksum



Image 4 : Illustration à caractère misogyne



Image 5 : Exemples de discours sexistes

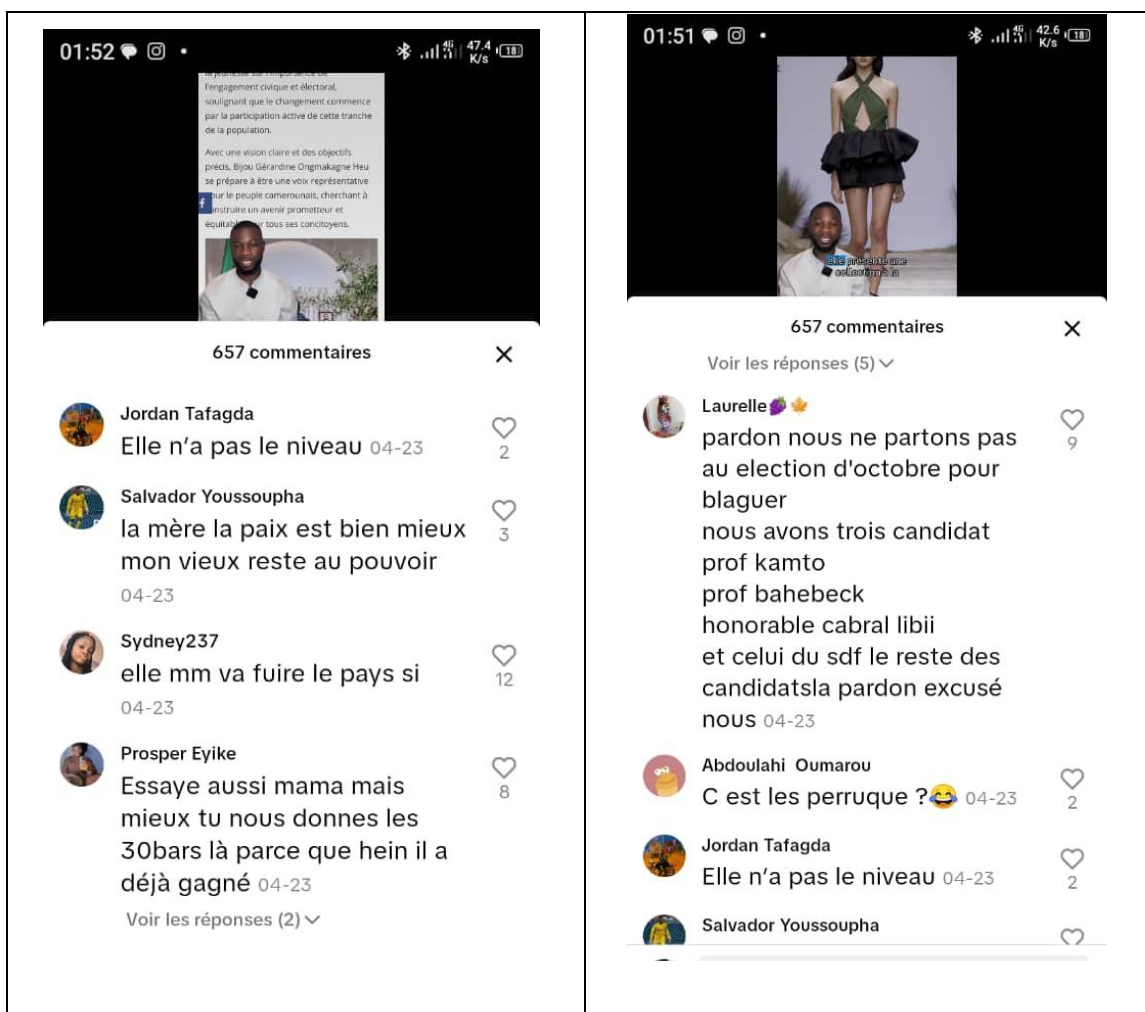


Image 6 et 6bis : Visuels des stéréotypes sexistes visant la candidate déclarée à la présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun

À ce stade, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude quelles sont les raisons précises pour lesquelles la candidature de Mme Bijou ONGMAKAGNE n'a pas été retenue par Elections Cameroon (ELECAM)¹², l'organe chargé de l'organisation des élections au Cameroun. Plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu : l'absence d'un parti politique pour l'investir, le manque de parrainage, la non-conformité aux exigences de l'organe électoral ou encore l'impact indirect des discours sexistes massivement relayés en ligne. Pour comprendre pourquoi ces réactions se répètent, il faut replacer le phénomène dans un cadre plus large, marqué par des héritages culturels, religieux et sociaux. Traditionnellement, la plupart des sociétés camerounaises reposent sur des structures patriarcales où l'autorité politique et coutumière est détenue par les hommes. Les femmes peuvent y jouer des rôles symboliques ou spirituels, mais elles ne sont pas toujours ou suffisamment associées à la prise de décision publique. Cette

¹² ELECAM est l'organe indépendant chargé de l'organisation, de la supervision et de la validation des élections au Cameroun. Il examine la recevabilité des candidatures et vérifie la conformité des dossiers déposés avant chaque scrutin.

répartition ancienne continue d'influencer l'imaginaire social : une femme candidate à la présidence est perçue comme une rupture avec un ordre établi depuis des siècles.

La religion, très présente dans la vie sociale camerounaise, renforce partiellement cet héritage. Les enseignements chrétiens les plus répandus valorisent l'homme comme chef de famille et la femme comme soutien. Même si aucune doctrine ne rejette explicitement l'idée d'une femme en politique, la structure organisationnelle des églises, où les postes clés sont largement réservés aux hommes, envoie un message implicite : certaines formes de leadership seraient "naturellement" masculines. Ce cadre renforce inconsciemment l'idée qu'une femme candidate représente une anomalie plutôt qu'une possibilité.

Enfin, la société contemporaine, située entre modernité et conservatisme, entretient elle-aussi ces tensions. D'un côté, les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à être scolarisées, diplômées, engagées professionnellement et présentes dans des espaces autrefois réservés aux hommes. De l'autre, une partie de la population continue de se référer à des normes culturelles anciennes pour juger leur place dans la vie publique. Les femmes en politique sont ainsi souvent évaluées non sur leur programme, mais sur leur comportement, leur vie privée, leur apparence ou leur alignement supposé avec des attentes sociales précises.

L'enquête s'est appuyée sur des outils simples mais systématiques : vérification des comptes et dates de publication, captures d'écran horodatées, sauvegarde des liens URL, recoupement des mêmes vidéos sur TikTok, Facebook et YouTube, puis classement thématique des commentaires (insultes, stéréotypes, moqueries). Ces techniques permettent de confirmer l'authenticité des contenus et d'illustrer concrètement la désinformation sexiste observée. La désinformation sexiste devient alors un outil qui reproduit ces schémas en détournant le débat politique de son objet. Au lieu de discuter de programmes, d'idées ou de visions, une partie du public se focalise sur des stéréotypes, ce qui limite la participation féminine et biaise la perception du leadership féminin dans la société camerounaise.

Ainsi, l'analyse de ces faits met en évidence une dynamique préoccupante : les réseaux sociaux, loin d'être de simples espaces d'expression, peuvent devenir des vecteurs de récits discriminatoires qui dissuadent les femmes de s'engager pleinement en politique. Ce constat souligne l'importance d'une vigilance citoyenne, de dispositifs de vérification, et d'un encadrement plus ferme de la diffusion de contenus hostiles afin de préserver un environnement numérique propice au débat démocratique.

Conclusion

L'examen du cas de Mme Bijou ONGMAKAGNE met simultanément en lumière une réalité sociale où persistent des représentations et stéréotypes autour du rôle politique des femmes et une réalité juridique, marquée par l'existence de garanties légales dont la mise en œuvre demeure partielle face aux contenus sexistes diffusés en ligne. Les réactions hostiles suscitées par l'annonce de sa candidature montrent que l'espace numérique reste un lieu où s'expriment, sans filtre, des stéréotypes qui limitent l'exercice des droits civiques des femmes. Ce phénomène révèle un écart marqué entre les garanties légales prévues par la Constitution, le Code pénal ou les engagements internationaux du pays, et la persistance de pratiques sociales qui entravent la participation politique féminine. Face à ces dérives, les parties prenantes réagissent de manière inégale. Le Gouvernement affirme régulièrement sa volonté de lutter contre la désinformation, mais l'application concrète des mécanismes de protection demeure limitée. Les organisations de défense des droits humains alertent sur l'impact des contenus hostiles sur les femmes en politique, tandis que les citoyens se trouvent souvent divisés entre adhésion aux normes traditionnelles et aspiration à un débat public plus inclusif. À l'échelle mondiale, cette situation rejoint les observations des Nations unies sur la montée de la désinformation genrée visant les femmes leaders. Ce cas offre ainsi des enseignements utiles pour renforcer la gouvernance numérique et protéger l'égalité d'accès aux responsabilités publiques.

Recommandations

Pour renforcer la protection des femmes engagées en politique face à la désinformation sexiste, plusieurs actions doivent être envisagées. D'abord, le Gouvernement pourrait consolider sa stratégie nationale contre la désinformation en créant un mécanisme de signalement dédié aux attaques sexistes, en particulier durant les périodes électorales. Il serait également utile d'intensifier les campagnes publiques rappelant l'égalité des droits politiques et les sanctions prévues en cas de diffusion de fausses informations.

Ensuite, le Parlement devrait envisager d'intégrer explicitement la désinformation genrée dans les infractions électorales, afin d'établir un cadre juridique plus protecteur. La création d'une commission chargée de surveiller les discriminations et les violences numériques visant les candidates permettrait d'assurer un suivi continu et d'encourager les partis politiques à adopter des règles internes pour garantir un climat électoral non discriminatoire.

Par ailleurs, les institutions nationales comme ELECAM et le MINPROFF jouent un rôle essentiel. ELECAM pourrait renforcer son dispositif de protection des candidates exposées aux attaques numériques, tandis que le MINPROFF gagnerait à redoubler ses

programmes de sensibilisation et à former davantage les femmes politiques à la communication numérique et à la gestion des campagnes hostiles.

Enfin, la société civile et le secteur privé, notamment les plateformes numériques et les médias, devraient documenter les cas de désinformation sexiste, réduire la visibilité des contenus discriminatoires et promouvoir une représentation médiatique équitable des femmes en politique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Khan, I. (2021). Disinformation and Freedom of Opinion and Expression: Report of the Special Rapporteur on the Promotion and Protection of the Right to Freedom of Opinion and Expression.
2. Ardehali, G. (2013). *Droit et pratique de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU de 1979 dans les pays de culture musulmane- l'Égypte, l'Arabie Saoudite et l'Iran* (Doctoral dissertation, Lyon 3).
3. Cameroun. (2016). Code pénal camerounais (Loi n°2016/007 du 12 juillet 2016), article 113.

WEBOGRAPHIE

YouTube

Bijou ONGMAKAGNE. (2024). Déclaration de candidature – Vidéo publiée sur YouTube.

: <https://youtu.be/5zV5IFy4Me0?si=nr6LN0CGPQDYZa0N>

TikTok

- TikTok. (2024). Vidéo TikTok liée à l'annonce de candidature et commentaires des utilisateurs. : <https://vm.tiktok.com/ZMH3g3bk2rEpx-x7tCj/>
- TikTok (version Lite). (2024). Plateforme consultée pour l'analyse des réactions du public. : <https://www.tiktok.com/tiktoklite>
- Bijou ONGMAKAGNE. (2024). Vidéo générale postée sur son compte TikTok personnel – Réactions et commentaires : https://www.tiktok.com/@bijouongmakagne/video/7495648734055845142?r=1&u_code=e4la3gmel3dc11

Facebook

- Juste Romadonie. (2024). Vidéo Facebook discutant de la candidature de Bijou ONGMAKAGNE.
- <https://www.facebook.com/juste.romadonie/videos/1057832696159649/?app=fbl>

Désinformation et masculinité en période électorale au Cameroun

Par ZIBI Paul

ZIBI Paul est chercheur/spécialiste de la lutte contre la désinformation et la protection des droits numériques. Membre Expert du Groupe de travail sur la Maîtrise de l'Information du Programme Information Pour Tous (PIPT) de l'UNESCO (2023 – 2029). Expert/formateur en Education aux Médias et à l'information (EMI).

En période électorale, l'espace public devient un terrain où se multiplient stratégies d'influence, attaques symboliques et campagnes visant à déstabiliser les candidats. Parmi ces pratiques, une forme particulière de manipulation se développe et exploite des valeurs sociales considérables pour fragiliser des acteurs politiques. Comprendre ce phénomène nécessite d'articuler deux notions centrales. D'une part, la masculinité, entendue comme l'ensemble des valeurs attribuées à « l'homme accompli » : force, stabilité et autorité. D'autre part, la désinformation, qui exploite intentionnellement des stéréotypes pour remettre en cause cette masculinité dans le but de nuire aux candidats et de tromper l'opinion publique.

Lors de la campagne présidentielle du 12 octobre 2025, cette stratégie s'est manifestée par la désinformation utilisant des stéréotypes sur la fièvre, l'âge avancé, l'immatunité, la santé physique et mentale supposément diminuée ou encore sur l'apparence. Ces contenus, amplifiés par les médias numériques, montrent comment la désinformation genrée devient un instrument de délégitimation politique dans un contexte électoral sensible.

Contexte législatif, politique et social

Le Cameroun ne dispose actuellement d'aucune législation spécifique pour lutter contre la désinformation. Cependant, deux lois incluent des restrictions concernant la désinformation : la Loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun (art.78) et la Loi N°2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal (art.113 et 240).

La réponse internationale à la désinformation revêt pour l'essentiel la forme des principes de l'ONU (Déclaration conjointe de Vienne de 2017 sur la propagation de fausses nouvelles, rapports des rapporteurs spéciaux, etc..) et de l'UNESCO (publication de manuels « *Journalisme, fake-news et désinformation* » et encourage l'éducation aux médias et à l'information pour renforcer la résilience des sociétés)

Ces différents textes (nationaux & internationaux), ne prévoient ni mesures préventives, ni obligations pour les plateformes, ni mécanismes assurant la protection de l'intégrité du débat démocratique.

Sur le plan socio-politique, la désinformation genrée ciblant les hommes politiques s'appuie sur une culture où la virilité reste un marqueur central de légitimité politique. Force physique, stabilité mentale et autorité sont perçues comme essentielles au leadership masculin. Cette perception alimente des attaques exploitant âge, santé ou tempérament pour fragiliser l'image des candidats, amplifiées par les réseaux sociaux, et instrumentalisant les stéréotypes de genre pour influencer l'opinion et détourner le débat démocratique.

Désinformation sur la masculinité en période électorale : entre construction symbolique et instrument de délégitimation

En période électorale, des contenus trompeurs circulent sur les réseaux sociaux en exploitant la virilité sociale, c'est-à-dire les qualités attendues d'un homme accompli comme la force, la stabilité et l'autorité, ainsi que le charisme, entendu comme la capacité d'un homme politique à convaincre et mobiliser. En insinuant une faiblesse ou en ridiculisant ces attributs, ces contenus visent à délégitimer symboliquement les candidats et à influencer l'opinion publique.

Léopold BESSIPING, était candidat du Rassemblement des Forces Écologiques pour la Relance de l'Économie (REFERE), à l'élection présidentielle d'Octobre 2025. Enseignant retraité¹³ et revendiquant des droits impayés à l'État, il s'est fait remarquer par sa phrase « *on ne met pas l'argent sur l'argent* », pour justifier son non-paiement de la caution exigible aux différents candidats à ladite élection. Ses gestes, grimaces et expressions de visage ont rapidement été détournés sur les réseaux sociaux, tournant en dérision son image et ses valeurs de masculinité. Ce traitement a amplifié sa situation administrative en attaque



Image 7 : Capture d'écran présentant Leopold BESSIPING devant le Conseil Constitutionnel.

¹³ La situation de cet enseignant qui réclamait plusieurs mois d'impayés de salaire et pension était en passe d'être résolue, contrairement à celle d'une centaine d'autres agents de l'Etat dans une situation similaire qui n'avaient toujours pas bénéficié de la même sollicitude.

<https://www.newsducamer.com/gestion-de-la-solde-bessiping-la-face-visible-des-oublies-de-letat/>

personnelle. Le 4 août 2025, le Conseil constitutionnel a rejeté son dossier déclaré incomplet, clôturant l'épisode.

Dans une séquence virale, on voit le candidat, confus, se faire expulser du pupitre après le rejet de sa requête¹⁴. La scène devient un mème national, générant des détournements humoristiques. Ce qui aurait pu être perçu comme un acte de protestation citoyenne devient un spectacle numérique. Sa personnalité, ton, accent et gestes sont caricaturés et réduits à une performance comique.

Derrière l'humour, une désinformation se met en place. Elle façonne une image d'« homme ridicule », incapable de se contrôler et indigne de l'autorité politique. Le candidat passe du statut d'engagé à celui de personnage risible, vidé de légitimité¹⁵. D'autres grandes figures politiques, telles que Paul BIYA¹⁶, Issa TCHIROMA BAKARY ou Bello BOUBA MAÏGARI, ont été victimes de contenus trompeurs insinuant leur incapacité physique ou mentale à diriger. Ces attaques, amplifiées par les réseaux sociaux, visent à délégitimer non par les idées, mais par l'image et le rapport à la virilité¹⁷.

En période électorale, la désinformation genrée prend différentes formes : moquerie visuelle¹⁸ par montages et vidéos déformant l'apparence physique, manipulation verbale en attribuant de faux propos, ou rumeur psychologique visant à affaiblir l'image de stabilité et de contrôle de soi. Les auteurs exploitent les stéréotypes du masculin : force, endurance, autorité pour les inverser et exposer les candidats à la dérision publique.

Les raisons de cette propagation sont multiples : goût du sensationnel, quête de visibilité et culture politique marquée par la satire et la dérision. Dans une société où la figure de « l'homme fort » demeure le modèle du pouvoir, toute faiblesse réelle ou supposée devient une arme narrative.

Les impacts sont à la fois individuels et collectifs. Individuellement, la cible subit humiliation publique, perte de crédibilité et isolement social. Collectivement, ces pratiques affaiblissent le débat démocratique, substituant l'émotion à

¹⁴ Lien vers vidéo : <https://www.tiktok.com/@ambianceur237/video/7534995682596310277>.

¹⁵ Ce processus illustre ce que l'UNESCO qualifie de *désinformation à fondement genré*, qui exploite les normes sociales liées au genre pour dénigrer des personnalités publiques. Source : UNESCO, *Gender and Disinformation: Policy Brief*, 2023.

¹⁶ Au Cameroun, le président Paul Biya, 92 ans, est en piste pour un huitième mandat

¹⁷ Les analyses de la revue *Afrique & Médias* montrent que la moquerie politique en ligne transforme la masculinité en enjeu de légitimité, particulièrement dans les sociétés postcoloniales où la figure du « chef viril » reste dominante.

Source : Cissé, M. (2022), *Médias sociaux et masculinité politique en Afrique francophone*, *Revue Afrique & Médias*, n°14.

¹⁸ L'IA, nouvel outil de désinformation dans la campagne présidentielle camerounaise

l'argumentation et la moquerie à la critique. La désinformation genrée révèle les fractures culturelles d'une société où les représentations du pouvoir restent profondément genrées¹⁹.

Outils de recherche et d'investigation sur le cas de désinformation en l'espèce

Pour analyser la désinformation genrée autour de Léopold BESSIPING, plusieurs outils ont été mobilisés : la veille sur les réseaux sociaux a permis de suivre la diffusion des moqueries et détournements de ses expressions ; l'archivage de contenus en ligne (tweets, vidéos, posts Facebook) a servi à documenter l'amplification des stéréotypes de masculinité ; et les moteurs de recherche inversée d'images, comme TinEye ou Google Images, ont permis de retracer la circulation et la manipulation de ses photos et grimaces, illustrant le ciblage genré.

Des organisations de la société civile spécialisées dans la vérification des faits au Cameroun, à l'instar de DataCheckOrg²⁰, Cameroon Check²¹ et #237Check²², jouent également un rôle central dans la vérification de contenus manipulés en ligne. Leur travail consiste à contextualiser les images et expliquer les procédés de désinformation (coupures, ajouts sonores, modifications de séquences). Toutefois, la portée de ces corrections reste limitée face à la vitesse de diffusion virale sur TikTok, X (Twitter) ou Facebook.

Il devient donc essentiel de renforcer l'Éducation aux médias et à l'information (EMI). À cet effet, l'association camerounaise (Eduk-Média²³), pionnière en Afrique, forme les citoyens à reconnaître les biais visuels, titres trompeurs et montages émotionnels.

¹⁹ Ce type d'humiliation numérique, observable dans plusieurs pays africains, est analysé comme un **CYBERSEXISME INVERSE**, où la virilité est instrumentalisée pour disqualifier les hommes politiquement.

Source : [BBC Africa Eye, DIGITAL DISINFORMATION AND POLITICS IN WEST AFRICA, 2023](#)

²⁰ Créée en 2024, DataCheckOrg est une organisation camerounaise spécialisée dans la vérification des faits. Elle a succédé à Data Cameroon, fondée en 2021, et est signataire du Code de principes du Réseau international de vérification des faits (IFCN). https://ifncodeofprinciples.poynter.org/application/public/datacheckorg/66aaae645fb0f42a9ecea61c?utm_source=chatgpt.com

²¹ Fondée en 2022, Cameroon Check est une organisation à but non lucratif dédiée à la promotion de la crédibilité dans les médias camerounais. Elle réalise des vérifications quotidiennes, des formations pour journalistes et publie des recherches indépendantes pour sensibiliser le public aux enjeux de la désinformation. https://www.camerooncheck.org/?utm_source=chatgpt.com

²² Plateforme de vérification des faits lancée par l'initiative #defyhatenow, #237Check se concentre sur la lutte contre la désinformation et la vérification de l'information au Cameroun. Elle offre des services de vérification rapide des informations et mène des analyses sur les tendances virales sur les réseaux sociaux. https://237check.org/?utm_source=chatgpt.com

²³ Association camerounaise à but non lucratif fondée en 2016, Eduk-Média œuvre pour le développement de l'esprit critique des individus face aux pratiques médiatiques. Elle propose des formations certifiantes, des renforcements de capacités, des recherches sur les pratiques médiatiques, ainsi que des initiatives de sensibilisation et de plaidoyer pour l'intégration de l'EMI dans les systèmes éducatifs formel, informel et non formel. https://www.edukmedia.net/?utm_source=chatgpt.com

Des modules peuvent intégrer l'analyse de cas concrets comme celui de M. BESSIPING, permettant de décoder humour, moquerie, stéréotype ou exagération dans la manipulation genrée. Les stratégies de signalement constituent un autre levier. Les plateformes numériques disposent de mécanismes pour dénoncer les contenus portant atteinte à la dignité d'autrui. Leur efficacité dépend toutefois du degré de documentation fourni. Dans le cas présent, l'absence de plaintes officielles ou de signalements structurés a limité la réactivité. Il est donc recommandé de créer des cellules de veille numérique au sein des partis politiques et institutions électorales, capables de repérer et signaler rapidement les campagnes de désinformation.

Enfin, la résilience sociale passe par une responsabilisation collective. Médias, influenceurs et citoyens doivent apprendre à distinguer la satire politique légitime, propre à une démocratie, de la désinformation genrée qui dénigre et déshumanise. Promouvoir une culture numérique éthique, valorisant le respect de la dignité et la vérification des sources, reste la meilleure défense contre la manipulation virale. Ainsi, au-delà de la vérification technique, la lutte contre la désinformation genrée exige une approche intégrée : éducation, régulation, éthique et participation citoyenne. C'est à ce prix que les représentations de la masculinité politique pourront se reconstruire hors du prisme du ridicule et de la dérision, pour redevenir un espace de débat et de responsabilité publique.

Conclusion

L'histoire de Léopold BESSIPING illustre comment la désinformation sexiste peut fragiliser la masculinité politique, transformant une démarche citoyenne en objet de moqueries, caricatures et détournements viraux. Ce phénomène ne se limite pas à tromper : il attaque le genre et l'image sociale des individus, provoquant cyberharcèlement, stéréotypes et intimidations. Il révèle une crise plus large des représentations du genre et de l'autorité, touchant hommes et femmes dans leur rapport au pouvoir. Sur le plan des droits humains en ligne, cette situation questionne la capacité de l'État camerounais à protéger la dignité numérique et à réguler les discours dégradants. Les réactions citoyennes oscillent entre amusement et indignation, tandis que les organisations de défense des droits peinent à documenter ces atteintes. À l'échelle mondiale, ce cas souligne l'urgence de promouvoir une éducation aux médias inclusive, fondée sur le respect de la dignité et l'égalité de genre, afin que le numérique devienne un espace de citoyenneté et de débat responsable.

Recommandations

Au Gouvernement :

- Renforcer le cadre juridique camerounais pour reconnaître explicitement la désinformation à caractère genré comme une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux ;
- Réviser la Loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité (2010/012) afin d'y intégrer des dispositions spécifiques sur la manipulation genrée en ligne ;
- Mettre en place des cellules de veille numérique au sein des institutions publiques pour détecter et signaler rapidement les contenus malveillants.

Au Parlement :

- Encourager l'adoption de lois ou amendements qui encadrent la diffusion de contenus sexistes et discriminatoires sur les plateformes numériques ;
- Assurer un suivi législatif et budgétaire des dispositifs de protection contre la désinformation et la manipulation genrée.

À la société civile :

- Intensifier les programmes d'Éducation aux médias et à l'information (EMI), en intégrant la dimension genre et éthique numérique pour aider les jeunes internautes à reconnaître et déconstruire les stéréotypes ;
- Promouvoir un usage de l'humour politique comme outil de critique constructive, plutôt que comme instrument de disqualification identitaire ;
- Sensibiliser le public et renforcer la résilience des individus face aux attaques sexistes, contribuant à un environnement politique plus équitable et respectueux des droits humains.

II - LE LEADERSHIP FEMININ A L'ÉPREUVE DE LA DÉSINFORMATION



La participation politique des femmes au Cameroun à l'épreuve de la désinformation sexiste : le cas de Maître Michèle NDOKI

Par Myriane DJAMEGNE

Myriane DJAMEGNE est journaliste et Rec du site Afrik [infos.net](https://www.infos.net) et du tabloïd température.

Suivant le site l'Assemblée Nationale (www.assnat.cm), le Cameroun a récemment connu une légère augmentation de la représentation féminine en politique. Le pourcentage de femmes députés passant de 31,1% en 2013 à 33,9% en 2020 (une hausse de 2,8%). Néanmoins, cette progression est parfois perçue comme un défi aux structures traditionnelles de pouvoir, historiquement dominées par les hommes.

Dans ce contexte, Michèle NDOKI, avocate et militante politique engagée auprès de l'opposition, est devenue une figure publique éminente. Sa visibilité, comme celle d'autres femmes leaders, s'accompagne toutefois d'une menace croissante : la désinformation sexiste (ou désinformation genrée). Ce phénomène utilise des stéréotypes de genre pour discréditer, intimider et délégitimer les femmes actives en politique et dans la sphère publique ; toutes choses représentant un danger pour leur liberté d'expression et leur participation démocratique.

Cet article se propose d'analyser les campagnes de désinformation sexiste ciblant Michèle NDOKI. Nous examinerons les mécanismes et les conséquences de ces attaques, les replaçant dans le contexte camerounais du cyberharcèlement genré. L'étude de ce cas souligne l'urgence de développer des stratégies efficaces pour combattre cette forme de violence numérique qui cherche à faire taire les voix féminines assez « bruyantes ».

Contexte social, politique, législatif et réglementaire

Certes, la Constitution du Cameroun (janvier 1996 modifiée en avril 2008) en son préambule, garantit l'égalité des sexes mais, il n'existe pas de législation ciblant spécifiquement la "désinformation sexiste" ou la "violence en ligne basée sur le genre". Toutefois, le phénomène est réprimé par des textes généraux notamment :

- la loi N°2010/012 sur la cybersécurité et la cybercriminalité : elle permet de sanctionner le cyberharcèlement (Art. 74 et 75) et les publications incitant à la haine ou au mépris (Art. 77) ;
- le Code Pénal : les articles 113 et 240 répriment la propagation de fausses nouvelles et les fausses informations.

Sur le plan institutionnel, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) a pour mission essentielle de veiller à la disparition de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et d'accroître ses garanties d'égalité dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Sur le plan international, la lutte contre la désinformation sexiste est une préoccupation encadrée par plusieurs normes et standards :

- la Convention de l'ONU (1979) (CEDAW) sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : elle est pertinente par ses dispositions sur l'élimination des stéréotypes sexistes (Art. 10.c) et la garantie de la participation politique ;
- le Protocole de Maputo (2003) : cet instrument africain juridiquement contraignant vise à promouvoir l'égalité des sexes et à garantir la participation politique des femmes.

Ces normes sont renforcées par des initiatives récentes (standards), notamment le Rapport A/78/288 de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan, qui met en lumière les implications de la désinformation sexiste sur la liberté d'expression des femmes. Le Dialogue Mondial de l'UNESCO (Janvier 2023), formule également des recommandations pour des espaces en ligne plus sûrs.

Analyse et description de l'histoire

Ce texte retrace le parcours de Maître Michèle NDOKI, avocate et figure politique camerounaise, marqué par son engagement intrépide au sein du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC)²⁴, les épreuves de l'activisme, son arrestation, sa détention, sa libération, et enfin, son retour sur la scène politique avec l'ambition de diriger son parti.

Me Michèle NDOKI était la 1^{re} vice-présidente des femmes de son parti, le MRC. Son engagement public prend une tournure dramatique suite à l'élection présidentielle d'octobre 2018. Son parti, estimant que l'élection avait été un « hold-up » électoral (anglicisme désignant une victoire jugée illégitime), a organisé des manifestations pacifiques pour revendiquer sa victoire.

En janvier 2019, lors d'une marche de contestation, la détermination de Me NDOKI à obtenir le changement l'a conduite à affronter les forces de l'ordre. Elle raconte avoir été personnellement ciblée par les policiers. Après une course-poursuite de quelque

²⁴ Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) est un parti politique d'opposition fondé le 22 juin 2012, dirigé par l'universitaire et avocat Maurice Kamto. Il se positionne comme une alternative au parti au pouvoir, le RDPC, et a acquis une visibilité significative après l'élection présidentielle de 2018

400 mètres, elle s'est retrouvée acculée. Elle témoigne avoir reçu cinq tirs de la police, ne cessant que lorsqu'un camarade s'est interposé comme « un bouclier ». L'un des policiers lui aurait dit de cesser de s'exprimer sur la radio Équinoxe.

Grièvement blessée, l'activiste a dû vivre dans la clandestinité pendant plusieurs semaines pour échapper à l'arrestation.

Elle est finalement arrêtée le 26 février 2019. Elle est d'abord conduite au Secrétariat d'Etat à la Défense puis à la Direction de la Police Judiciaire. Des charges graves sont retenues contre elle, notamment « hostilité contre la patrie » et « rébellion ».

Malgré la difficulté de la situation, Me NDOKI a tenu le coup pendant sa détention grâce au soutien inconditionnel de sa famille et de ses amis. Elle confie que sans l'aide de ses proches, elle aurait « craqué », notamment face aux conditions de vie très difficiles en prison. Elle décrit l'entassement dans les cellules et la difficulté à se nourrir correctement en l'absence de soutien familial, étant donné que la ration mensuelle officielle pour les femmes — composée de riz, arachides, huile de palme et maïs — n'était pas suffisante. Elle a eu du mal à trouver un sens à sa situation sur les plans juridique et politique.

Après huit mois de détention, Me Michèle NDOKI est libérée le 5 octobre 2019.

S'en suit une période d'exil de six mois en Côte d'Ivoire. Cependant, forte de sa conviction et de sa volonté d'aller « jusqu'au bout » dans son engagement politique, elle fait un retour remarqué sur la scène politique camerounaise.

Son retour est marqué par une annonce audacieuse : sa volonté de « challenger » son ancien mentor, le président du MRC, en briguant la présidence du parti.

En juin 2023, elle annonce officiellement sa candidature pour le poste lors de l'élection interne prévue en novembre de la même année.

Malgré son indéniable popularité, cette annonce déclenche une résistance farouche au sein du parti. Elle est confrontée à des vagues d'attaques internes, notamment sur les réseaux sociaux. Elle mentionne en particulier que ses adversaires, refusant apparemment d'être dirigés par une femme, se sont mobilisés contre elle. Elle cite notamment le secrétaire général du parti, Christopher, et son confrère Me NDONG MVEH, qui avaient annoncé des poursuites disciplinaires à son encontre suite à sa candidature. Son parcours montre une figure politique qui, loin d'être brisée par les épreuves (blessure par balles, clandestinité, détention), revient avec une détermination renforcée pour transformer l'échiquier politique interne.

L'exclusion définitive, en juillet 2023, de Me Michelle NDOKI du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), qu'elle avait rejoint en 2016 a été suivie d'une

vague de commentaires publics, dégradants et dénigrants, relayés principalement sur les réseaux sociaux.

Ainsi, l'avocate Michèle NDOKI affirme avoir reçu des messages l'accusant d'être une "chargée de mission pour diviser le MRC", comparant sa situation à celle de l'UPC ou du PCRN dans la Sanaga Maritime. De plus, son exclusion a été publiquement saluée par une ancienne conseillère municipale du parti à Douala IV, Laure NOUTCHANG²⁵, qui a réalisé un long direct vidéo à ce sujet.

D'autres commentaires, cités via des captures d'écran, sont virulents. L'avocate y est qualifiée de "comédienne", avec des suggestions cyniques de retourner en exil.

Ces propos à caractère sexiste visent à décourager l'engagement des femmes en politique, dans un contexte social qui persiste à percevoir la femme comme inférieure à l'homme.

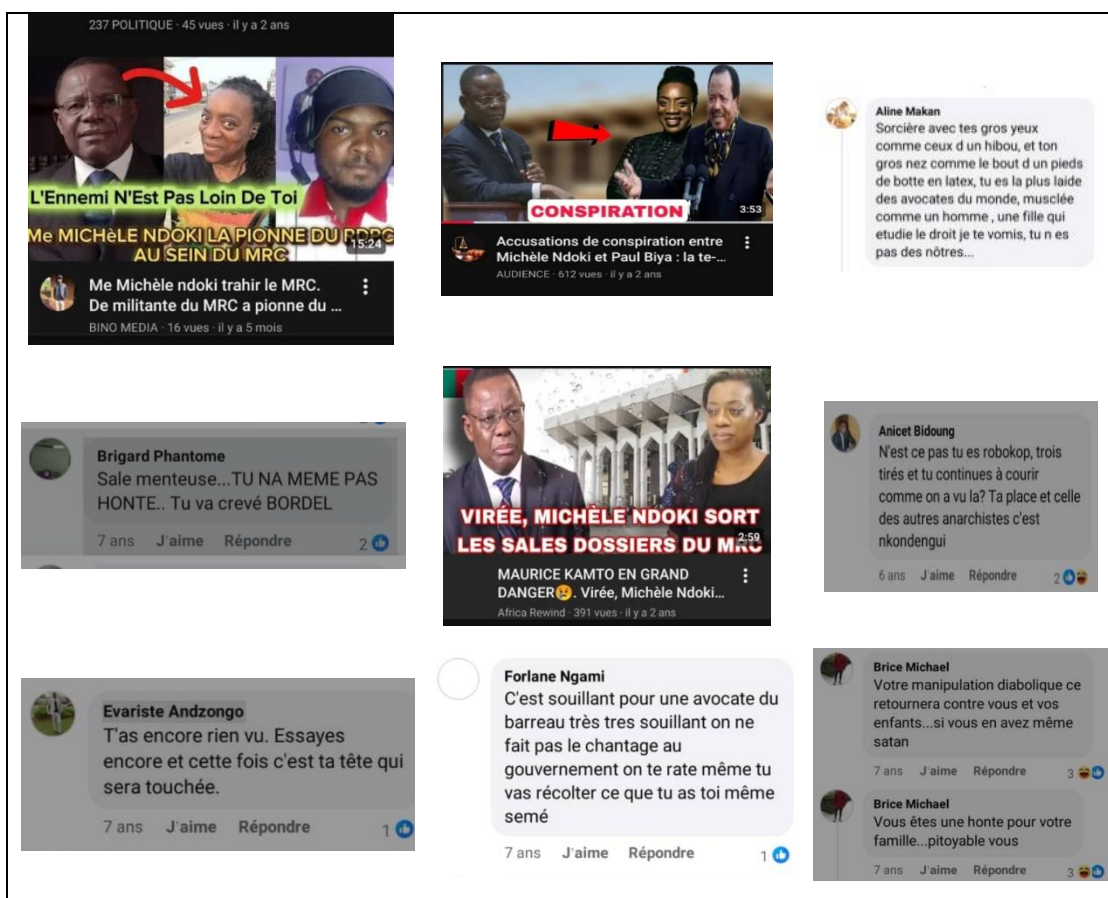


Image 8: Différentes captures d'écran sur l'affaire

²⁵ Laure Noutchang est la première femme conseillère municipale du MRC. Elle a été élue à l'issue des élections municipales de 2013. Les premières auxquelles le MRC a participé

Les impacts ici sont multiples :

Sur le plan familial, Me NDOKI, suite à toutes ces épreuves (attaques virulentes sur sa personne via les réseaux sociaux, détention, etc..) traversées depuis Janvier 2019, va voir son époux se séparer d'elle. Sur le plan psychologique, les attaques ciblées contre sa personne « une femme mariée 5 fois et divorcée 5 fois veut diriger le MRC ?... », sont de nature à la réduire au silence en la discréditant aux yeux de l'opinion par des clichés sexistes.

Son arrestation pourrait être perçue comme une instrumentalisation de son genre pour la présenter comme ayant "dépassé les bornes", afin de justifier l'action des autorités et de nuire à son engagement.

Ces narratifs évoqués plus haut ont un impact dissuasif sur les femmes qui envisagent de s'engager en politique ou dans la défense des droits. Ils s'interprètent comme un symptôme de sexisme et de misogynie dans un environnement où les femmes leaders sont déjà cibles de violences et de harcèlement.

Face à cette désinformation genrée, des outils et techniques utiles à l'effet de vérifier l'authenticité des informations ont été mis à contribution ; à l'instar du 237 Check. Cette plateforme de vérification des faits -fact-checking- et des informations spécifiquement dédiées au Cameroun nous a permis, en nous référant aux captures d'écran en notre possession, de démontrer que ces informations étaient erronées et diffusées dans le but ultime de nuire à l'avocate et entacher son image.

D'autres plateformes comme TinEye, Google Images, etc...existent et pourraient consolider la résilience numérique face à l'implosion de la désinformation à caractère sexiste.

Par ailleurs, des stratégies de signalement pourraient également être mises à contribution afin de détecter et de signaler en urgence, et surtout en périodes électorales, toutes éventuelles campagnes de désinformation et les mettre ainsi en échec.

Conclusion

L'essor des réseaux sociaux a créé un terrain fertile pour la propagation de fausses informations et de narratifs trompeurs basés sur le genre et la sexualité, ciblant spécifiquement les femmes leaders et activistes. L'objectif principal de ces attaques est de les délégitimer et de les contraindre à se retirer de l'espace public, menaçant ainsi l'égalité de participation démocratique.

Le cas de l'avocate Michèle NDOKI illustre parfaitement ce phénomène. Surnommée autrefois « la fiancée du peuple », elle a été la cible d'une campagne agressive en ligne, exploitant des narratifs sexistes et des fausses informations. Cette hostilité découle

souvent de la résistance suscitée par le fait qu'une femme exerce une influence significative dans des domaines traditionnellement masculins, tels que le droit et la politique.

Dans les débats publics, les femmes sont fréquemment discréditées en mettant en avant leur apparence, leur sexualité ou leur vie privée, et sont dépeintes comme émotives ou irrationnelles, en contraste avec l'image du leader naturel masculin serein et calme.

Ces pressions ont eu des conséquences dévastatrices sur Me NDOKI. Elle a révélé avoir souffert de multiples problèmes de santé, de stress, d'anxiété et de dépression, exacerbés par les insultes et les critiques virulentes sur les réseaux sociaux, en plus de son divorce survenu après des événements politiques malheureux. Son histoire souligne l'urgence de défendre les droits humains et de protéger les activistes, quel que soit leur genre.

Recommandations

En tout état de cause, il est essentiel de promouvoir la participation des femmes à la vie politique et de protéger leurs droits pour bâtir une société plus juste et plus équitable. Pour ces raisons, nous formulons les recommandations suivantes :

Au Gouvernement :

- Renforcer les institutions nationales de promotion des droits des femmes et veiller à l'application effective des lois et politiques en faveur de l'égalité des sexes ;
- Promouvoir la représentation équitable des femmes dans les institutions politiques ;
- Établir des partenariats avec des organisations de la société civile et internationales pour soutenir les femmes politiques ;

Au Parlement :

- Mettre en place des mécanismes de protection contre les violences politiques et sexistes ;
- Adopter une loi sur la protection des droits de l'homme qui garantit la protection des activistes et des opposants politiques femmes ;

Au secteur privé :

- Sensibiliser la population sur l'importance de l'égalité des sexes ;
- Doter les plateformes numériques d'outils de détection et d'interception de contenus à caractère sexiste ;

A la société civile :

- Faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les femmes politiques ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la participation des femmes en politique ;
- Plaider auprès des décideurs pour l'adoption de politiques et lois favorables aux droits des femmes.

The internet as a weapon against women in leadership: the case of Comfort MUSSA

By Mbehni Drusilla Nange

Mbehni Drusilla Nange is a freelance journalist and communications volunteer with Civic Watch Cameroon.

Résumé

Internet comme arme contre les femmes occupant des postes de responsabilité : le cas de Comfort MUSSA

Par Mbehni Drusilla Nange

La désinformation de genre représente un obstacle majeur à la participation des femmes à la vie publique au Cameroun, ciblant non pas leurs compétences, mais leur moralité et leur vie privée. Le cas de Comfort MUSSA, journaliste renommée, illustre cette violence. Lors de son mandat à la tête d'une association de journalistes, elle a subi une campagne de dénigrement l'étiquetant comme « escroc » et remettant en cause sa capacité à diriger en raison de son célibat. Cette stratégie délibérée exploite les préjugés culturels pour discréditer les voix féminines influentes.

Bien que la Constitution camerounaise garantisse l'égalité, le cadre juridique actuel reste lacunaire. Les lois existantes, comme les articles du Code pénal sur les fausses nouvelles ou la diffamation, protègent davantage les institutions étatiques que les individus contre la cyberviolence de genre. Malgré l'existence d'une Politique Nationale du Genre, sa mise en œuvre est freinée par des barrières socioculturelles persistantes.

Pour remédier à cette situation, une réforme législative est indispensable afin de criminaliser spécifiquement la désinformation de genre. Les médias doivent adopter des normes éthiques strictes, renforcer la vérification des faits et promouvoir le leadership féminin. Parallèlement, le développement de l'éducation aux médias numériques et le soutien des plateformes technologiques sont essentiels pour identifier les biais et protéger les utilisatrices. Le parcours de Comfort MUSSA, qui a transformé cette épreuve en créant la plateforme SisterSpeak237, rappelle que la solidarité et l'autonomisation sont des piliers fondamentaux pour sécuriser l'espace numérique.

Gendered disinformation is one of the most harmful barriers to women's participation in public life and digital spaces in Cameroon. It does not question women's skills or experience. Instead, it targets their personal lives, morality, and social worth. Women journalists are especially vulnerable because their visibility and influence make them easy targets. These attacks are individual, strategic and designed to silence women's voices and discourage their leadership.

Between 2012 and 2014, Comfort MUSSA, a respected journalist and media advocate, became the subject of a smear campaign during her reign as president of a journalism association in Bamenda. What began as a professional journey quickly turned into a personal attack. Comfort was publicly labelled a scammer, and her marital status was used against her. Critics claimed that being unmarried made her unfit to lead. This article documents Comfort's experience and shows how gendered disinformation works in Cameroon. It also explores what can be done to protect women journalists and create safer digital spaces.

Legislative, political, and social context

Cameroon's Constitution guarantees equality before the law and the right to participate freely in public life. However, these rights are often not respected in practice. There is no specific law that protects women from online violence. This legal gap leaves women journalists exposed to attacks with little chance of justice. While the [penal code](#) contains provisions such as Article 113, which criminalises the propagation of false news, and Article 240, which addresses defamation, these laws are limited in scope. They primarily focus on protecting state institutions and public order rather than safeguarding individuals, particularly women journalists, from targeted gendered disinformation. Linking this to Comfort's experience, these provisions fail to address the nuanced and gendered nature of online attacks, leaving women vulnerable to reputational harm without adequate legal recourse.

The Ministry of Women's Empowerment and the Family- [MINPROFE](#), plays a central role in promoting women's rights. This body is responsible for eliminating discrimination against women and ensuring gender equality in all fields of activity, and also in the development and implementation of strategies to strengthen the promotion and protection of the family, including women's and children's rights.

Cameroon has developed national frameworks to advance gender equality. The National Gender Policy, initiated in 2010 and formally adopted in 2014, seeks to mainstream gender across all sectors of development. It emphasises women's participation in decision-making, economic empowerment, and protection from discrimination. However, implementation has been slow, and cultural barriers continue to undermine its effectiveness.

Internationally, Cameroon is bound by instruments such as the [Maputo Protocol](#) adopted in 2003, which guarantees women's rights to political participation, equality before the law, and protection from harmful practices. Additionally, the UN Special Rapporteur on Freedom of Expression, Irene Khan, highlighted in her 2023 [report](#) that gendered disinformation is a global phenomenon designed to silence women and undermine their credibility. She emphasised that such disinformation is not only a

freedom of expression issue but also a form of online gender-based violence. These international standards underscore the urgency of addressing the gaps in Cameroon's legal and policy frameworks.

In the media sector, men still dominate leadership roles, and while women journalists are becoming more visible, they still face many challenges. They are frequently excluded from decision-making processes and are often the victims of harassment, both in the newsroom and online. Many media organizations do not offer training on gender-sensitive reporting, and there are few systems to report abuse or misinformation.

Social norms also play a big role, and in Cameroon, leadership is often seen as a man's role. When women step forward, people focus on their personal lives instead of their ideas. Comfort MUSSA shared how shocked she was to read an article suggesting she could not lead because she was unmarried and had no children. She said, *"Being single or not having children should never be a measure of one's capacity or moral worth."* These beliefs are deeply rooted and make it easy for false stories to spread and hard for women to defend themselves.

Description and analysis of the case

Comfort MUSSA has spent years telling important stories, especially those about women and marginalised communities. She founded [SisterSpeak237](#), a platform that promotes media development and inclusion, and she has mentored many young journalists. Her campaign had focused on transparency, training, and unity among journalists. Many people welcomed her candidacy, especially younger journalists and women who saw her as a role model.

Under her leadership, Comfort became the target of a smear campaign. Newspapers accused her of misusing funds and called her a scammer. These claims had no evidence but spread quickly. More damaging were the attacks on her marital status, as people termed her *"an unmarried woman seeking power"* and questioned her emotional stability. Comfort recalled how one journalist said she could not speak about violence against married women because she was not married herself. She described this reasoning as harmful and silencing.

Some newspapers repeated these false claims, using language that made Comfort seem aggressive or unfit. Instead of focusing on her ideas and experience, the media turned her candidacy into a moral trial. Comfort explained that the attacks were not just about her leadership, but they were also about her identity as a woman. She said, *"My leadership challenged norms, and my identity as a woman made that challenge even more uncomfortable for some."*

Comfort noticed clear patterns in how the disinformation spread. It often started with anonymous posts or misleading headlines, which were then amplified across newspapers and social media. This illustrates the dangerous link between fact and disinformation: fragments of truth, such as her leadership role, were twisted into false narratives about her morality and competence. The blending of fact with distortion made the attacks more believable to audiences unfamiliar with her work.

This tactic reflects a deliberate strategy as disinformation thrives when it piggybacks on existing social biases. In Comfort's case, the cultural prejudice against unmarried women in leadership roles provided fertile ground for falsehoods to gain traction. Anonymous sources created the illusion of credibility, while repetition across media outlets normalized the false claims. The cycle blurred the line between fact and fiction, and made efforts to erode public trust and silence her legitimate voice.

By analyzing this deeper, we see that gendered disinformation is not random; it is systematic as it exploits societal norms and media weaknesses. Comfort's experience demonstrates how disinformation weaponises morality and identity, transforming professional debates into personal trials.

Certain actors seemed to push these narratives deliberately. The tactics included twisting facts, using gendered language, and invoking morality to discredit women. Comfort explained that women journalists are judged not only by their work but also by their personal lives, appearance, and perceived morality. In Cameroon, societal expectations around femininity and submission make outspoken women easy targets.

Despite the pressure, Comfort chose to stay focused on her work and values. She addressed some of the falsehoods directly but refused to be distracted. Privately, she leaned on close friends and mentors and reminded herself why she started this journey. She said, *"Purpose became my anchor."* She also began using her experience to coach and support other women who face similar backlash.

Comfort received support from fellow journalists, feminist organizations, and civil society groups. Her support system helped her see that gendered disinformation is not just a local issue, but a global one. She said, *"These networks helped me see the broader context of gendered disinformation globally."*

She also spoke about the role of the media in spreading false stories. *"When newspapers become vehicles for defamation instead of truth, they erode public trust and harm lives."* None of the media outlets that published defamatory content were held accountable. Comfort believes that stronger editorial standards, fact-checking, and consequences for unethical reporting are urgently needed.

Comfort offered several ideas to protect women journalists, mentioning that media institutions should adopt gender-sensitive policies, train staff on ethics, and create

safe channels to report abuse. They should also publicly support women journalists when they are attacked and promote more women in leadership roles. She emphasised that representation matters and can help change newsroom culture.

She also called on civil society and tech platforms to do more. Civil society can offer legal aid, mental health support, and public solidarity. Tech platforms must improve content moderation, respond quickly to abuse reports, and build safety features for vulnerable users. Comfort believes that partnerships between civil society and tech companies can help develop tools that reflect the lived experiences of women in the Global South.

Digital literacy is another key solution. Comfort said, *“When audiences understand how algorithms work, how to verify sources, and how bias operates, they become less susceptible to manipulation.”* She believes schools, community groups, and media outlets should invest in digital literacy programs.

Comfort had a powerful message for young women entering journalism. She said, *“Your voice matters. Journalism needs your perspective, your courage, and your truth. You may face resistance, but don’t let it define you.”* She encouraged young women to build support networks, know their rights, and stay true to their values.

Finally, she shared how her experience led to the creation of Sisterspeak237, stating that, *“it emerged as a response to the silencing and distortion women face in media. Our aim is to amplify women’s voices, challenge harmful norms, and create platforms for truth-telling, healing, and advocacy.”*

Conclusion

Comfort MUSSA’s story shows how gendered disinformation works in Cameroon. It combines false claims with social prejudice to silence women and stop them from leading. These attacks are not just online; they affect real lives and careers. The case also shows the weakness of media ethics and legal protections. Newspapers repeated harmful stories without proof, and there were no consequences. This makes it easy for disinformation to spread and hard for women to fight back.

Comfort’s experience is part of a bigger problem. Many women in journalism, politics, and activism face similar attacks. These stories are often ignored, but they matter. To protect women’s rights online, we need strong media standards, better laws, and public awareness. We also need to challenge the idea that a woman’s worth depends on her marital status or silence. Comfort’s courage and leadership offer hope, and her story reminds us that telling the truth is powerful and that women’s voices belong in every space.

Recommendations

To address gendered disinformation, media institutions must take responsibility. They should stop the publication of unverified stories and train staff on gender-sensitive reporting. They must also create safe spaces for women journalists to report abuse and receive support.

Civil society should continue to raise awareness and offer legal aid and mental health support. Tech platforms must improve content moderation in local languages and respond quickly to abuse reports. They should work with local organisations to build tools that protect users.

Digital literacy is essential when people know how to verify information and understand bias; they are less likely to believe harmful stories. Schools, communities, and media outlets should lead efforts to teach these skills.

Recommendations for the legislative sector

- Update the Penal Code to explicitly recognise and criminalise gendered disinformation and online violence against women;
- Establish independent regulatory bodies to monitor media ethics and enforce accountability for defamatory publications;
- Integrate gender-sensitive protections into Cameroon's National Gender Policy to ensure stronger enforcement.

Recommendations for the private sector

- Media houses should adopt internal codes of conduct that prohibit gendered attacks and prioritise fact-checking;
- Companies should invest in training programs that equip journalists with tools to detect and counter disinformation;
- Private tech firms operating in Cameroon should collaborate with civil society to design safety features tailored to women's experiences in digital spaces.

Together, these actions can help stop gendered disinformation and make digital spaces safer for women. They can also help build a media culture that values truth, fairness, and inclusion.

III - DESINFORMATION GENREE ET DERIVES SEXISTES DES PLATEFORMES NUMERIQUES



From slimmer to scandal: Charlotte DIPANDA and the sexism spin of digital platforms

By Laure NGANLAY

Laure Nganlay is Community Peacebuilder at Civic Watch, a Freelance Communication Consultant based in Yaounde, Cameroon. She is a trainer on social media use, factchecking and community project outreach involving media professionals, community-based associations, women-led groups and community leaders.

Résumé

De la minceur au scandale : Charlotte DIPANDA et le sexisme des plateformes numériques

Par Laure NGANLAY

La diva de la musique camerounaise, Charlotte DIPANDA, est devenue la cible d'une campagne massive de désinformation de genre et de body shaming suite à son mariage avec Fernand LOPEZ en 2023. Son amincissement, observé lors de préparatifs de concerts en 2024, a déclenché une vague de spéculations malveillantes sur les réseaux sociaux, allant de rumeurs de violence domestique à des théories de divorce ou de maladie.

Le texte identifie plusieurs mécanismes de désinformation utilisés contre l'artiste :

- *faux contexte : des images de ses activités sportives ont été détournées pour suggérer qu'elle agissait sous la contrainte ;*
- *contenu manipulé : des blogs ont diffusé des photos retouchées, comme une image simulant un œil au beurre noir, pour accréditer des thèses de violences conjugales ;*
- *titres sensationnalistes : des plateformes comme Facebook, YouTube et TikTok ont utilisé des titres racoleurs (« SKINNY NEWS ! », « LA VÉRITÉ EFFRAYANTE ») pour attirer l'attention au détriment de la dignité de la chanteuse.*

Bien que Charlotte DIPANDA ait publiquement rassuré ses fans sur sa santé, le harcèlement a persisté, illustrant la pression sociale imposée aux femmes publiques. Sur le plan juridique, le Cameroun dispose de la Constitution, de la Politique Nationale du Genre et de conventions internationales (CEDAW, Maputo) pour lutter contre les violences basées sur le genre. Cependant, la stigmatisation empêche souvent les victimes de signaler ces abus. Les recommandations finales préconisent un renforcement de l'éducation au numérique, une application plus stricte des lois existantes et une meilleure régulation des standards communautaires par les plateformes sociales.

Charlotte DIPANDA Suffers Online Body-shaming- how it all started!

On April 15, 2023 Cameroon's music diva, Charlotte DIPANDA, wedded MMA former Champion, Fernand LOPEZ which trended across social media platforms. However,

her joy was short-lived as photos and videos of the artist preparing for live concerts in May and June 2024 raised concerns about her well-being. She looked slimmer than before to the dislike of her numerous followers, fuelling speculations of domestic violence, health issues or pregnancy.

In Cameroon, there are many examples of female public figures being exposed to online attacks because of their physical appearance or profession. This phenomenon known as body shaming is fast growing, leading to online misinformation and disinformation campaigns that cut across public and personal life. It originates from, spreads and is fuelled by attacks on a person based on their identity, such as their gender, physical appearance or social status.

Social, political, and legislative context

The *#defyhatenow Gender-based violence - GBV Community Guide*, defines “online gender-based violence refers to violence, harassment and abuse targeting women through digital platforms and communication channels. It encompasses a range of harmful behaviours that seek to demean, intimidate and exert power over others online” (2025, P. 18).²⁶

Body shaming of women has grown over the years, from the offline to online space. Digital platforms amplify these stereotypes requiring women to always appear “beautiful”. This can be seen in the use of beauty enhancing tools like filters, make-up and studio photos or videos even for publications. Recent cases of online body shaming that went viral involved Zambian lawyer [Naomi Pilula](#) and Nigerian actress [Mercy Johnson](#).

The Constitution of the Republic of Cameroon²⁷ in its Preamble grant all humans equal rights, irrespective of their race, religion, sex or belief, thereby leaving no room for discrimination. Several laws and policies exist to translate the text to daily reality, like the [National Gender Policy](#) developed in 2010 and adopted in 2014 and the national strategy to combat GBV (2017-2020) aimed to reduce occurrences. A dedicated institutional body, the Ministry of Women’s Empowerment and the Family handles all matters relating to GBV. Cameroon is equally a party to a number of international conventions and law against gender-based violence GBV, including the 1979 UN Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against

²⁶ <https://defyhatenow.org/cameroon/gbv-guide/>

#defyhatenow Gender-Based Violence: A Community Guide to Understanding and Discussing GBV, #defyhatenow (2024)

²⁷ Law N° 2008/001 of 14 April 2008 to amend and supplement some provisions of law N° 96/6 of 18 January 1996 to amend the Constitution of 2 June 1972

Women (CEDAW) and the Maputo Protocol (July 2006), a commitment of the African Union and African states towards ensuring women's rights and security.

Despite the existence of these legal instruments, as concerns the socio-cultural context, many women are unable to report GBV because of the fear of stigma, further violence. Afrobarometer Dispatch 893 of November 2024 results of a survey that GBV ranks second on a list of the most important issues related to women's rights that Cameroonians want their government and society to address.²⁸

Description and analysis of the key story

Cameroonian Makossa icon Charlotte DIPANDA, who boasts thousands of followers on social media, has been at the centre of online attention, particularly since her wedding to former MMA champion Fernand LOPEZ.. The artist's publications on music related information or her new marital status have been under strict public scrutiny. During a press conference, in prelude to her three regional concerts in Cameroon, Journalist Jean Bruno TAGNE asked Charlotte about her health situation. The [video](#) interview streamed live on Naja TV's Facebook page, generated 18k likes, 2,300 and one million views, with internet users questioning why Charlotte has lost weight. However, her explanation saying: *"Everything is fine. I am in very good health"* does not convince her followers who pressure her to "speak the truth".



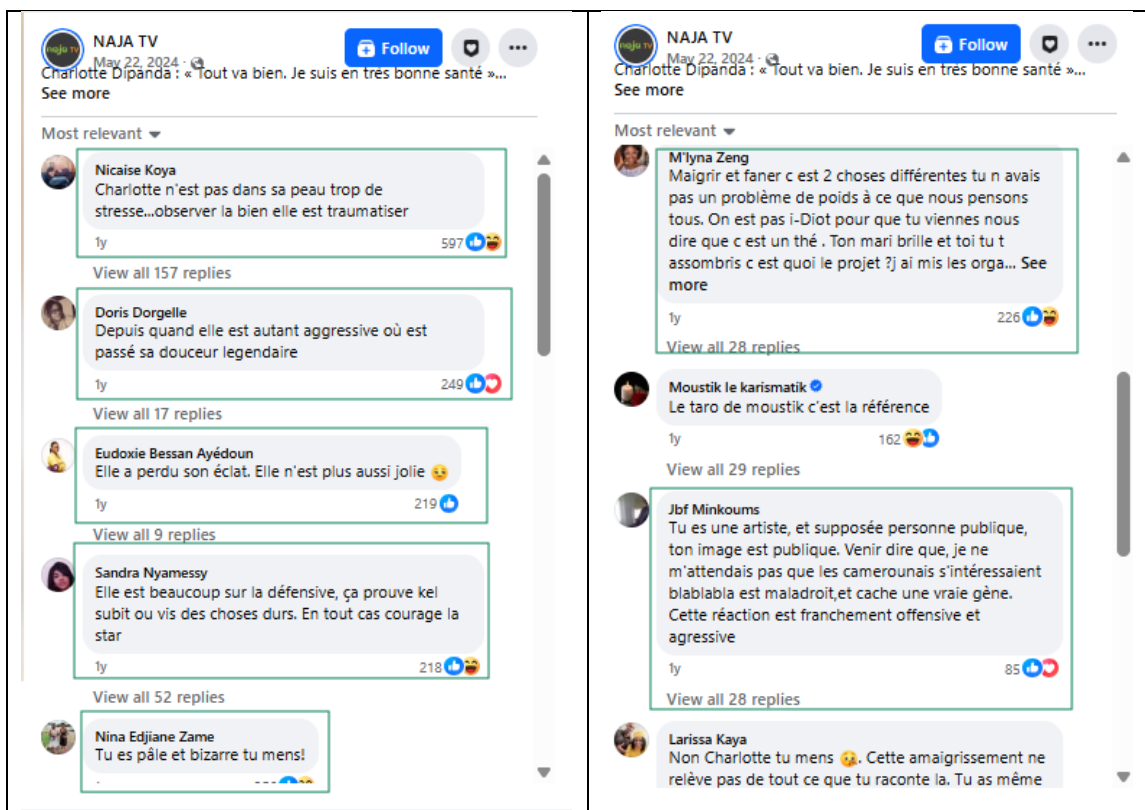
Image 9: Charlotte DIPANDA and Journalist, Jean Bruno TAGNE during pre-concert press conference in May 2025

The flood of comments that followed the post questioned the change in her physical experience: *"Charlotte isn't herself, she's too stressed...look at her, and she's*

²⁸ <https://www.afrobarometer.org/publication/ad893-cameroonians-see-gender-based-violence-as-a-key-womens-rights-issue-but-tolerate-use-of-physical-force-against-wives/>

Baba Adou, *Cameroonians see gender-based violence as key women's rights issue but tolerate use of physical force against wives*, Afrobarometer Dispatch 893 (November 2024)

traumatised,” another adds: “Since when has she become this aggressive, where her legendary gentleness has disappeared to?” Though watching a video, the comments described her physique as “pale”, “strange” and “She has lost her sparkle. She is no longer as pretty/lovely”. Some go as far as speculating that “She’s very defensive, which proves that she’s going through or has been through some tough times.” The flow of comments gets more personal, demanding and some aggressive as seen below.



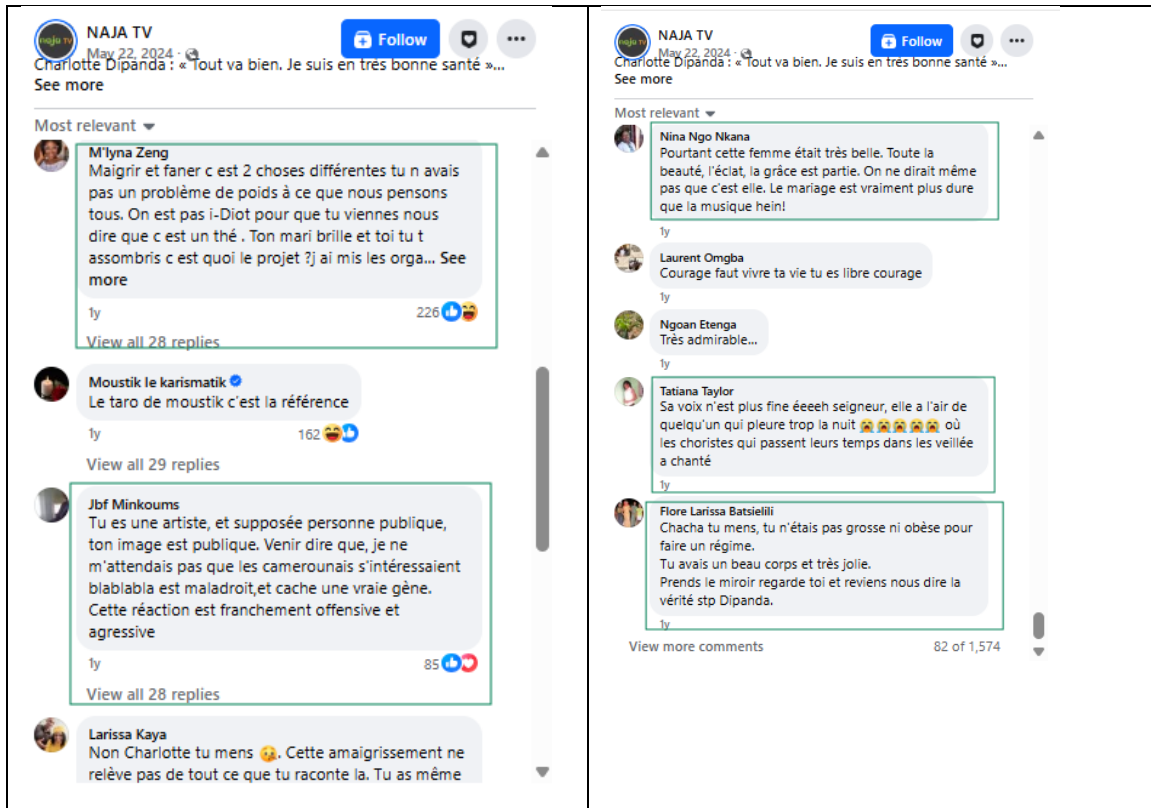


Image 10: Screenshots of comments under the musician's posts on Facebook

The prime “suspect” for such change in appearance is her husband, Fernand LOPEZ, who was accused of battering his ex-wife. Thus, when videos popped online of the artist doing intensive sports with him, this sent out a signal that was interpreted negatively. Some of her followers believe she is acting under duress

Identify the different forms that sexist misinformation

Our topic *From slimmer to scandal: Charlotte DIPANDA and the sexism spin of digital platforms* as a result of weight loss attributed to domestic violence is described as disinformation, which is content that is intentionally false and designed to cause harm. In this context, emphasis will be laid on gendered disinformation, referring to disinformation that originates, is spread and fuelled by attacks on a person based on identity traits like gender, physical appearance and social status.

*“At First Draft, we advocate using the terms that are most appropriate for the type of content — propaganda, lies, conspiracies, rumours, hoaxes, hyper-partisan content, falsehoods or manipulated media. We also prefer to use the terms disinformation, misinformation or malinformation. Collectively, we call it information disorder,”*²⁹ (First Draft, 2019).

²⁹ https://firstdraftnews.org/wp-content/uploads/2019/10/Information_Disorder_Digital_AW.pdf

First Draft further classifies seven types of information disorder, among which three main categories were documented about Charlotte DIPANDA across digital platforms between May 2023 and July 2025. They include:

- **False context:** when genuine content such as an image or video is shared out of context.

Facebook Posts between May 2024 and July 2025 talk less about music, rather they focus on Charlotte's physical appearance: Peupah ZouaZoua on May 18, 2028 posted: *"UNBELIEVABLE !! Charlotte Dipanada, A diva transformed by a failed marriage???"* Though he tried to explain that the artist's sports activities accounts for her new slim physique, the over 47k likes, 598 shares and 6.8K comments did not express same view. In a follow up post on May 24, 2024 which drew 8.9k likes, 25 shares and 2.2K comments, though the page was announcing the upcoming live concerts and the ticket prices, an allusion to her shape is made using a sensational headline: *"SKINNY NEWS!..."* referring to her.



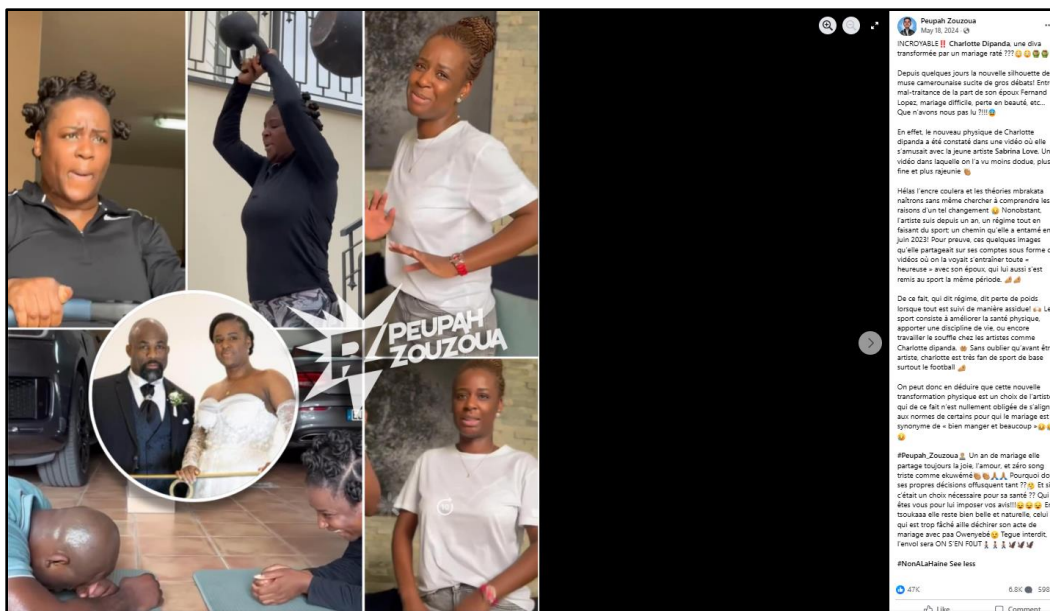


Image 11: Screenshot of “SKINNY NEWS”

- **Manipulated content:** when genuine information, images or videos are manipulated to deceive.

A post by *Le mfougou Officiel secours* read: “...that Charlotte DIPANDA Officiel is in the process of getting a divorce” generating 2.4K likes, 22 shares and over 500 comments, describing her husband as “hostile” to justify their concerns.

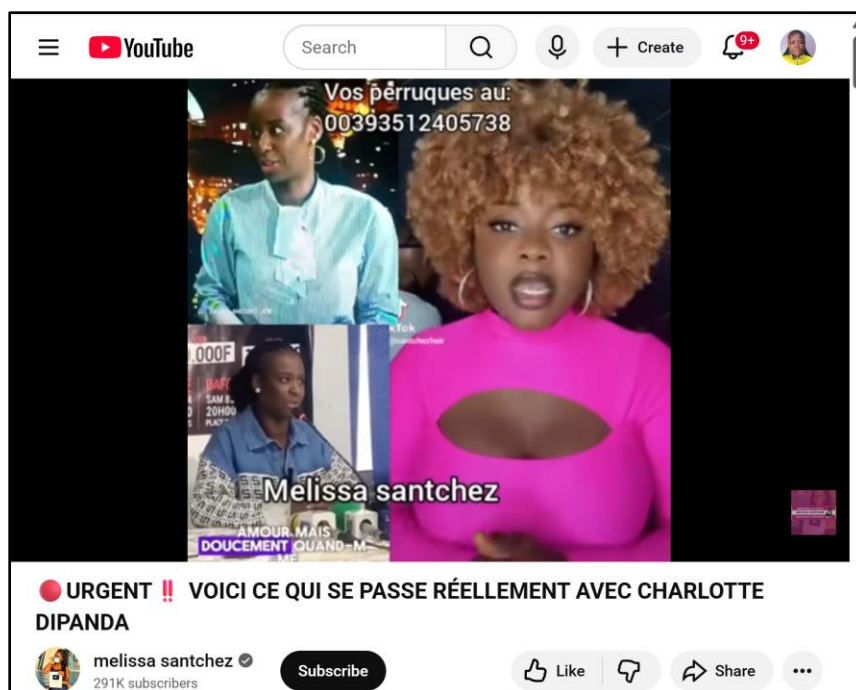
- **Misleading content/caption:** the misleading use of information to frame an issue or individual.

A similar situation was observed on Youtube with sensational headlines such as: “Charlotte DIPANDA, beaten by her husband? Could this be the reason for her loss of weight?”



Image 12: Screenshot of the video on Youtube

Another post with title all in caps reads: “URGENT!! THIS IS WHAT IS TRULY HAPPENING TO CHARLOTTE DIPANDA”. Just like the previous publications, all are merely speculations about her new shape.



On Tik-Tok, A post on May 26, 2024 titled “Here is the frightening truth about Charlotte DIPANDA’s health,” followed by a caption, “Is Charlotte DIPANDA’s health really a cause for concern?” generated 5,700 likes, 198 shares and 100 comments on Tiktok. It showed a comparison of the artist before and one year after her marriage, but no explanation about the weight loss other than mere speculations.



Image 13: Screenshot of comments on Tiktok

Breaking news on lebledparle.com on May 26, 2024 added to widespread speculations on Charlotte DIPANDA's well-being: *"Are Charlotte DIPANDA and her husband Fernand LOPEZ divorced? The truth revealed."* As if to justifying its claims and shed light on rumours around the artist's new body shape, the article adds *"Cameroonian singer Charlotte DIPANDA is no longer wearing her wedding ring"*. However, rather than confirm the suspicions, the author reveals this was a marketing campaign strategy aimed at *"pulling traction toward the Cameroonian singer's concert."* They used a misleading caption to with the photo posted by the artist without wearing her wedding ring.



- **Satire and Parody:** writing that uses literary devices such as ridicule and irony to criticize elements of society.

Other posts on Facebook within the same period followed the same trend, with photos and videos comparing the diva's appearance before and after her one-year-old marriage, #CharlotteDIPANDACHallenge. Peupah Zouazoua on May 24, 2024 though announcing the upcoming live concerts and ticket prices, used the headline: "SKINNY NEWS!... an allusion to her shape, generating 8.9k likes, 25 shares and 2.2K comments.

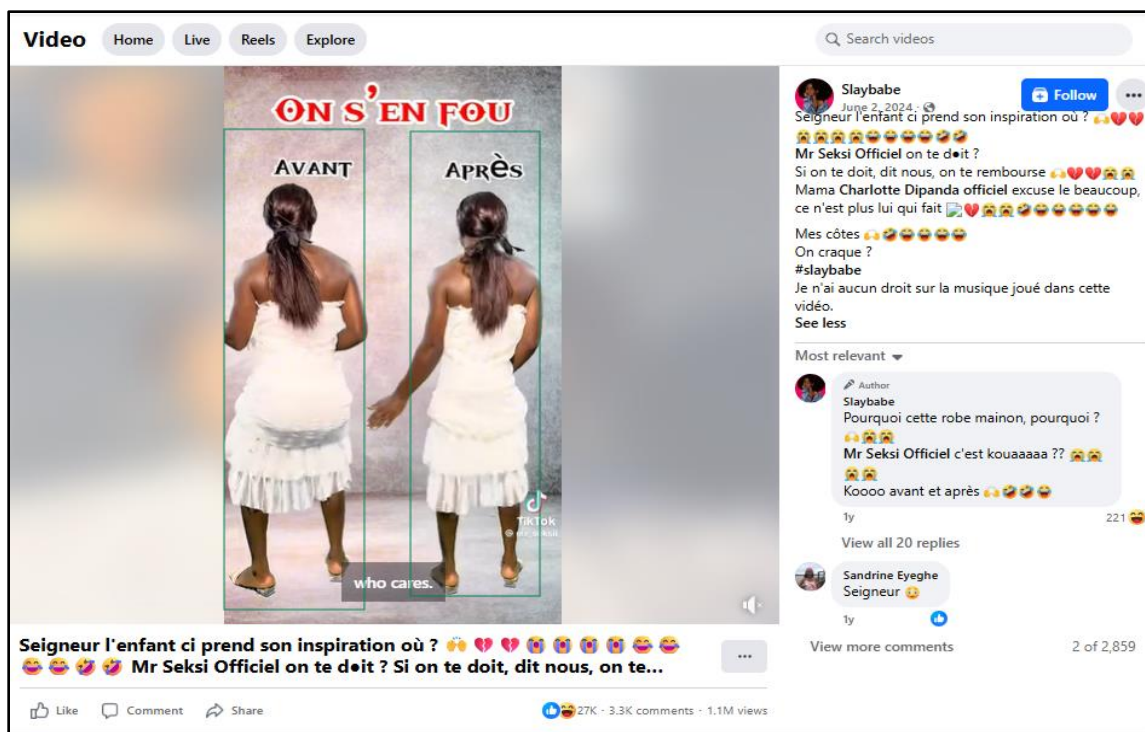


Image 14: A parody video clip showing the musician before and two years after her marriage

Media literacy strategies/ tools and techniques

Handling an e-reputation crisis requires tactful and calculated response. Charlotte DIPANDA addressed the situation by speaking up, rather than staying silent. This revealed her concern for her followers. In her posts, interviews and even unrelated events, she also responded to their worries. On July 29, 2024 she posted a photo compilation with her husband, which generated 2.6M views, 45K likes and 4,8K comments. This too brought its share of disgruntled comments claiming she was trying to “prove a point”, “hide the real situation” or “make believe” she was happy.

For example, a blog, [L-Frii Media](#) posted a sensational headline on May 27, 2025 without any substantial proof: “*Charlotte DIPANDA beaten by her husband? A photo of the artist causes outrage online,*” it read. However, the article is a collection of “hearsays” culled from Facebook, accompanied by a manipulated photo of the artist allegedly with a “black eye” caused by battery from her husband. After cross verification on [Google Reverse Image Search](#), results showed other posts using the same image, but no credible media outlet has reported such incident.

Even though no official report of online harassment has been made in this case, body shaming can cause significant emotional harm. Documented evidence (screenshots, links of posts and comments) show a professional approach adopted by Charlotte DIPANDA, who continues her daily interaction with followers.

Conclusion

The avalanche of reactions expressed toward Charlotte, goes beyond Cameroon from Benin, Congo and the Democratic Republic of Congo. Her followers are spurred by previous cases of domestic violence particularly [Osinachi Nwachukwu](#), the Nigerian gospel musician. However, these comments still remain speculations because none of the internet users have been able to provide facts or supporting evidence.

Even though countering disinformation is challenging, its spread can be curbed by developing critical thinking among internet users. Charlotte DIPANDA, known for being discreet about her personal life, made several posts about her family just to “convince” her virtual community. Online followers who identify with their idols, feel a sense of belonging and believe they have a say in whatever goes on in the latter’s life. At the time of publication of this article, Charlotte and Fernard are still legally married.

Recommendations:

- **The government** should strengthen the implementation of existing laws criminalising GBV and reinforce protection mechanism;
- **Public institutions** charged with law enforcement should build capacity of their staff, to avoid stigmatisation of survivors;
- **Social Media platforms** should ensure strict respond of community standards and reporting system;
- **At community level**, adopt educative programs to help address socio-cultural norms fuelling like gender inequality and violence;
- **Civil Society Organisations** – CSOs support and amplify community-led advocacy and activism against GBV and those facilitated by tech;
- **Collectively**, there is need to enhance community response mechanisms to online GBV by fostering digital literacy, strengthening psychosocial support, engaging men and boys.

References

- Baba A., *Cameroonians see gender-based violence as key women’s rights issue but tolerate use of physical force against wives*, Afrobarometer Dispatch 893 (November 2024) <https://www.afrobarometer.org/publication/ad893-cameroonians-see-gender-based-violence-as-a-key-womens-rights-issue-but-tolerate-use-of-physical-force-against-wives/>
- *Gender-Based Violence: A Community Guide to Understanding and Discussing GBV*, #defyhatenow (2024) <https://defyhatenow.org/cameroon/gbv-guide/>

- *Husband of late Nigerian gospel singer sentenced to death 29 April 2025* / BBC News, Abuja
<https://www.bbc.com/news/articles/c705yg0rdego>
- *Understanding Information Disorder, Essential Guide* a contextualised definition of the term is made
https://firstdraftnews.org/wp-content/uploads/2019/10/Information_Disorder_Digital_AW.pdf
- *Woman's Selfie Receives Thousands of Comments About Her Appearance, but She Refuses to Delete the Photo (Exclusive)* - Nathan Vinson - PEOPLE.com, Published on August 31, 2025 11:00AM EDT
<https://people.com/womans-selfie-receives-thousands-of-comments-about-her-appearance-exclusive-11799710>

Mocked & shamed for being responsible: Dealing with online bias against single mothers

By ASONGAFACK Marie Thérèse

ASONGAFACK Marie Thérèse is a journalist and translator working in the Ministry of Transport in Cameroon.

Résumé:

« Raillée et humiliée pour avoir pris ses responsabilités : faire face aux préjugés en ligne contre les mères célibataires »

Par ASONGAFACK Marie Thérèse

Dans de nombreux pays africains, les mères célibataires sont de plus en plus souvent la cible de désinformation et de discours haineux incessants en ligne, en particulier sur des plateformes telles que X. Malgré leur rôle de principales éducatrices qui inculquent des valeurs essentielles à leurs enfants, elles sont fréquemment stigmatisées comme étant promiscues ou « mauvaises personnes » afin de justifier l'abandon de leur partenaire. Ce discours est renforcé par un préjugé qui amplifie les histoires négatives tout en ignorant délibérément les exemples de réussite et de résilience.

L'histoire de Chris AMABO, élevé par une mère qui subvenait seule aux besoins de sa famille, illustre la réalité de ces femmes dont les sacrifices sont souvent accueillis par des insultes plutôt que par l'empathie accordée aux pères célibataires.

Sur le plan juridique, le Code pénal camerounais interdit les discours haineux, l'article 241 prévoyant des amendes pouvant aller jusqu'à 20 000 000 FCFA et des peines d'emprisonnement pour les infractions commises via les réseaux sociaux. Au niveau international, des cadres tels que le Protocole de Maputo et la CEDAW préconisent la protection des « femmes chefs de famille » contre la discrimination et la violence.

Pour enrayer ce phénomène, la société doit cesser d'excuser l'irresponsabilité des hommes tout en punissant la disponibilité des femmes. Les solutions consistent notamment à sensibiliser le public à la désinformation sexiste, à appliquer les lois existantes et à autonomiser financièrement les mères célibataires afin de garantir leur indépendance. La société civile et le secteur privé doivent également jouer un rôle en offrant des opportunités professionnelles et une protection contre les comportements prédateurs que peuvent engendrer les difficultés financières.

Chris AMABO is a young man in his 20s who was raised by a single mother. All his life, he has watched his mother on good and bad days show resilience, determination and hard work to provide for his needs and those of his siblings without any form of help.

He understands through his mother that life can throw darts at people and they must find a way to make good with what they have. AMABO's story is same like that of several other young people who have to live with these realities.

In an African setting, a mother's role in the life of her child(ren) have always been very important. From being their primary carer to nurturer, she teaches them kindness, humility, respect and all other values a child needs to become an responsible person.

But recently, single mothers on social media spaces have constantly faced backlash for being the only present parent in the life of a child or children. They have been constantly shamed for being wayward, promiscuous, or simply bad people, reasons why their partners abandoned them with the child(ren). There seems to be a non-stop online campaign on disinformation and hate speech against these women especially on X (formerly Twitter). Imagine what this can cause for a woman raising her kids like the case of AMABO's mother. She could become discouraged, ashamed and simply stop caring because some people insult the sacrifices she makes to raise her children.

There is a constant narrative on X that single mothers are bad people and thus do not deserve any form of pity, love or care. In the narrative spread by both men and women, whom may or may not have been exposed to single mothers, it is said that this group of women have nothing to offer society but bitterness, emotional blackmail and hatred.

Blurring success stories to keep narrative

These campaigns are constantly intensified by different stories of single mothers who have in one way or the other betrayed the trust of a new partner.

But worthy of note is that, the good stories where a single mother succeeded in life and love, either never get to social media or are intentionally ignored, since they prove the narratives wrong.

These glaring cases of bias against single mothers, promote a wave of hate speech and disinformation against a group of women who struggle with life's challenges. Through trolling, insults, lies and algorithms, single mothers on the space are constantly being dragged and belittled.

AMABO debunks this stating that he saw his mother go through thick and thin to raise him and his siblings. Most of these women on online spaces have had their voices silenced, because no matter what they say online, they will be judged for being single mothers and thus bad persons.

Legal framework

Cameroon's Penal Code in the 2016 and 2019 amendments prohibits hate speech and establishes sanctions for various cases of hate speech.

While there is no category for hate speech against single mothers, the Penal Code outlines penalties and sanctions made against a race, religion, tribe or ethnic group.

In Article 241, for cases of hate speech committed through social media, the fine can go up to FCFA 20,000,000 and up to two years of imprisonment. It also states that, this sanction can be doubled if the comment on hate speech was made with the intent to arouse hatred or contempt.

Several online users are ignorant of the provisions contained in the law for hate speech against individuals.

In addition to the Penal Code, family law in Cameroon gives primary consideration to the best interests of the child, which is the main factor in all custody decisions, including those for single parents.

In case of abandonment, a single mother can resort to the Law to establish paternity and thus force an absent father to provide child support.

On the African scene, the Maputo Protocol by the African Union was a treaty signed to protect and promote the rights of women in Africa. While it doesn't specifically speak about family life or single mothers, it however calls for the protection of vulnerable women. These women according to the treaty are poor women, women heads of families and women from vulnerable groups. From the definition, the last two categories can of course include single mothers.

On the International Space, there exists the 1979 UN Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW). This convention also called the International bill of rights for women calls on States to take measures to protect women and end discrimination in several sectors including family life as well as protect women against violence as a form of discrimination.

In family life, the convention addresses discrimination on family laws and call for equal rights in civil matters.

Single mothers too need our support

When one compares the proportion of single mothers raising their kids to single fathers, we realize a great imbalance.

When one meets a single father who is raising his child, he will always likely get enough emotional and physical support from friends and family, both male and

female. They seem to be at his disposal at any time, to encourage and provide necessary assistance.

Unfortunately, it is not always the case for the woman. From family to friends and society at large, most of what they get is judgment and condemnation, constantly being reminded that it was their decision to have a child(ren) from an irresponsible man and must face the consequences.

AMABO says his mother never received any help from anyone. “She raised us alone providing food, shelter, school and other basic necessities”.

Men have been called “weak” for loving single moms and raising children they didn’t father. Others have been mocked at for healing hearts they didn’t break and for being the “saviour” of a woman who spent her life jumping from one man to the other.

What way forward

AMABO explains that people must understand that being a single mother does not make a woman bad; stating that circumstances must have led to this situation and society must understand that most of these women are good people.

In most cases, one never hears about the father of the child(ren), the partner who left and abandoned his responsibility without ever looking back.

Unfortunately, when one seeks answers to this question, men in particular rush to the defense of their gender, arguing that no man intentionally leaves his child, unless the mother was a bad woman. The parent who was brave enough to stay and raise the kid - in this case the mother - is the one getting all the insults online. Why do we excuse men’s irresponsibility and punish women’s availability?

While ignorance is not an excuse to treat people with disrespect, creating awareness on gendered disinformation and biases against single mothers in online spaces will greatly curb the phenomenon of constantly mocking this group of women.

Awareness must also be created in offline spaces where single mothers are treated with dignity and integrity. Because the online narratives did not come from space, but were first of all propagated by thought patterns that exist in homes, job sites, churches and society at large.

Resilience in the face of challenges

On X in particular, single mothers on almost a weekly basis are accused and insulted of being wayward and not deserving any form of love.

Once an online user tweeted about his respect for single mothers because he was raised by one³⁰, the next user quoted the tweet saying how some single mothers raise thugs and drive the fathers of the child(ren) away³¹.

Another user, recently sought to know what the issue was with dating and marrying single mothers, and the responses of men were all targeted at her being an irresponsible woman with lots of baggage which they are not ready to take on³².

While single mothers have been made to feel morally bankrupt for choosing to keep the outcome of the actions, it is necessary to understand that these women are incredibly strong for doing this on the own.

Recently on Facebook, there was a story of a father who resurfaced 19 years after abandoning his partner and their son, coming back to the child's life and expecting the child to welcome him with open arms. When it didn't happen, he accused the mother of turning his son against him and teaching him to hate his father.

The story goes that even when the said woman needed help and asked from the then partner, he had ignored her and the son. And after waiting for years for the son to come looking for him without it happening, he now comes back claiming the woman raised the boy to hate him³³. This is just one among the several of such cases where single mothers are left at the mercy of society to be judged for the actions of others.

Most social media users use several different techniques and mechanisms to propagate hate speech and disinformation against single mothers. These include shaming, trolling and hostility, complex contagion, economic burden, moral and character flaw, broken homes and child deficits, inability to parent effectively, entitlement and neediness, sexual objectification. To these people, single mothers are flawed, fail to raise respectful and obedient children, while they themselves are a liability and a burden to whoever comes to be a part of their life. It has been said that they should be objects for sexual gratification of married men and come with an entitlement mentality towards help for their kids.

Recommendations

In order to curb and eventually stop hate speech and disinformation against single mothers, governments and parliaments must implement national and international

³⁰ <https://x.com/Perlmanpeezy/status/1953068103153185182>

³¹ <https://x.com/Johnybreez/status/1953108727118094341>

³² <https://x.com/RitableP/status/1987915931738165638>, <https://x.com/RitableP/status/1987853184929337760>

³³ <https://www.facebook.com/share/p/17kC1eWtn6/>,
<https://www.facebook.com/share/p/178lmYbzTb/>,
<https://www.facebook.com/share/p/1A8pzaZC3n/>

laws and treaties that seek to protect single mothers from all sorts of discrimination by eliminating violence and bias against them.

They must work with civil society organisations and the private sector to see that those who propagate disinformation about single mothers are punished accordingly. Online users must understand the consequences of their words on women who only seek to care for their children in the best way possible.

In cases where single mothers like other young girls are not economically empowered and are financially disadvantaged, it leaves them at the mercy of predators and male partners who demand sex in exchange for funds to cater for their children. These women must therefore be empowered with financial autonomy so that they can take care of themselves and their children. Just like disadvantaged young ladies, single mothers should be given the opportunity to explore avenues to make genuine money.

Civil Society Organisations and NGO's must plan and execute programmes to empower these women with key information about potential violence and discrimination they might face in both physical and online spaces.

Finally, private sector in their social corporate responsibility actions must include support and empowerment for single mothers that can include short or long term employment for those with skills and competences.

IV – LA DESINFORMATION GENREE ET LA SANTE REPRODUCTIVE DES FEMMES



Vaccin et santé reproductive en danger : quand la désinformation menace la femme camerounaise

Par Carole LEUWE

Carole LEUWE est journaliste freelance et à la tête de l'organisation OUR CHILDREN OUR FUTURE-OCOF.

Au Cameroun, pays confronté à d'importants défis sanitaires, la vaccination, acte médical préventif consistant à introduire un agent antigénique dans l'organisme pour stimuler le système immunitaire et prévenir des maladies infectieuses, constitue un pilier essentiel pour réduire la mortalité infantile et maternelle. Cependant, cet outil de santé publique est aujourd'hui sapé par une menace rampante : la désinformation. Celle-ci cible particulièrement les femmes, véhiculant notamment des idées infondées sur le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), pourtant crucial dans la prévention du cancer du col de l'utérus. Des rumeurs affirment, sans fondement scientifique, que ce vaccin affecterait la fertilité, ce que contredit fermement Léonard, épidémiologiste de terrain et coordonnateur du Programme Elargi de Vaccination (PEV) pour le Littoral à Douala, en affirmant « *le vaccin contre le HPV n'affecte pas la fécondité* ». Ces fausses informations créent une défiance dangereuse, détournant la population des campagnes de vaccination. Cet article analyse les mécanismes, les canaux et les motivations de cette désinformation, et propose des recommandations pour la contrer.

Cadre légal, réglementaire et institutionnel

La Constitution camerounaise en son préambule garantit quasiment tous les droits (éducation, expression, association, etc..) mais pas le droit à la santé. Relevons aussi la loi N° 96/03 du 04 Janvier 1996 (loi cadre) qui entre autres, établit la Politique Nationale de Santé et vise l'accès aux soins de santé pour tous, mais aussi la Stratégie Sectorielle de Santé 2016-2027 élaborée en cohérence avec les grandes orientations nationales.

Sur le plan institutionnel, le MINSANTE (Ministère de la Santé Publique), réorganisé par le décret N°2013/093 du 03 Avril 2013, est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de santé publique du Gouvernement.

Toujours sur le plan institutionnel, le PEV, établi depuis 1976, est un programme visant à protéger les enfants, les adolescentes et les femmes contre de nombreuses maladies -dont le HPV- évitables par la vaccination³⁴.

En matière de santé reproductive, le Cameroun s'est doté en 2025 d'une nouvelle stratégie nationale, le RMNCAH-Nut (2025-2030)³⁵, élaborée avec l'Africa CDC³⁶ et visant à (i) améliorer l'accès aux soins maternels, (ii) renforcer la planification familiale, (iii) lutter contre les violences basées sur le genre et (iv) réduire les inégalités d'accès à la santé, notamment en zones rurales. Cette stratégie s'inscrit dans les orientations du Plan stratégique de santé reproductive de l'Union africaine ; elle est complétée par l'engagement renouvelé du Cameroun dans l'initiative FP 2030 (Family Planning 2030)³⁷ qui est la continuité du partenariat FP2020.

Des organisations comme la Cameroon National Association for Family Welfare - CAMNAFAW plaident pour une réforme législative inclusive, comprenant une éducation sexuelle complète dans les écoles, la formation des professionnels de santé et une meilleure prise en charge des violences basées sur le genre.

Il faut également noter que le Code Pénal encadre strictement l'avortement, autorisé uniquement dans des cas exceptionnels : grossesse issue d'un viol, ou danger grave pour la santé de la mère (Article 339). On y ajoutera les peines encourues en cas de propagation de fausses nouvelles (article 113) ou de fausses nouvelles (article 240).

Sur le plan international, le Cameroun a ratifié le Protocole de Maputo en 2009, qui engage les États à protéger les droits reproductifs des femmes, notamment en autorisant l'avortement médicalisé dans le cadre de la santé maternelle (Article 14).

Nature de la désinformation et canaux de propagation

La désinformation liée à la santé reproductive au Cameroun s'articule principalement autour de deux thématiques sensibles : l'utilisation des méthodes contraceptives et la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV). Depuis plusieurs années, les plateformes numériques, en particulier celles très fréquentées par les jeunes et les familles, voient circuler un flot continu de fausses informations prétendant que les contraceptifs modernes — qu'il s'agisse des pilules, des implants, des injectables ou

³⁴ L'accès aux services de ce programme est gratuit pour les campagnes dites de routine et incluant les enfants de 0 à 23 mois et les femmes enceintes.

³⁵ Le terme RMNCAH-Nut (2025-2030) désigne le cadre stratégique pour la Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant, de l'Adolescent et la Nutrition.

³⁶ L'Africa CDC est l'agence de santé publique de l'Union africaine. Son objectif principal est de soutenir les Etats membres dans le renforcement des systèmes de santé, la réponse aux urgences et le contrôle des épidémies

³⁷ Il s'agit d'une communauté internationale de partenaires (Gouvernements, société civile, donateurs, etc.) qui travaillent pour faire progresser la planification familiale fondée sur les droits), qui ambitionne de porter l'utilisation de la contraception moderne de 15 % à 35 % d'ici 2030.

des dispositifs intra-utérins — seraient responsables de stérilité, de troubles hormonaux irréversibles, voire d'effets mortels. De la même manière, la vaccination HPV, destinée à protéger les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus, est accusée à tort de provoquer des incapacités, des malformations ou des maladies chroniques.

Ces contenus sont souvent présentés sous une forme pseudo-scientifique ou émotionnelle, avec une mise en scène destinée à susciter la peur⁴. Ils s'appuient sur des témoignages fabriqués, des images détournées ou sorties de leur contexte, ou encore sur des messages citant des « médecins », « experts internationaux » ou « chercheurs indépendants », dont l'identité n'est jamais vérifiable. Certains influenceurs ou pages thématiques amplifient ces rumeurs en adoptant un ton alarmiste, nourrissant la méfiance envers les interventions de santé publique et sapant la crédibilité des autorités sanitaires. La sophistication croissante des montages et des récits complique la distinction entre réel et fictif, en particulier pour les populations n'ayant pas accès à des informations fiables ou à des compétences suffisantes en vérification numérique.

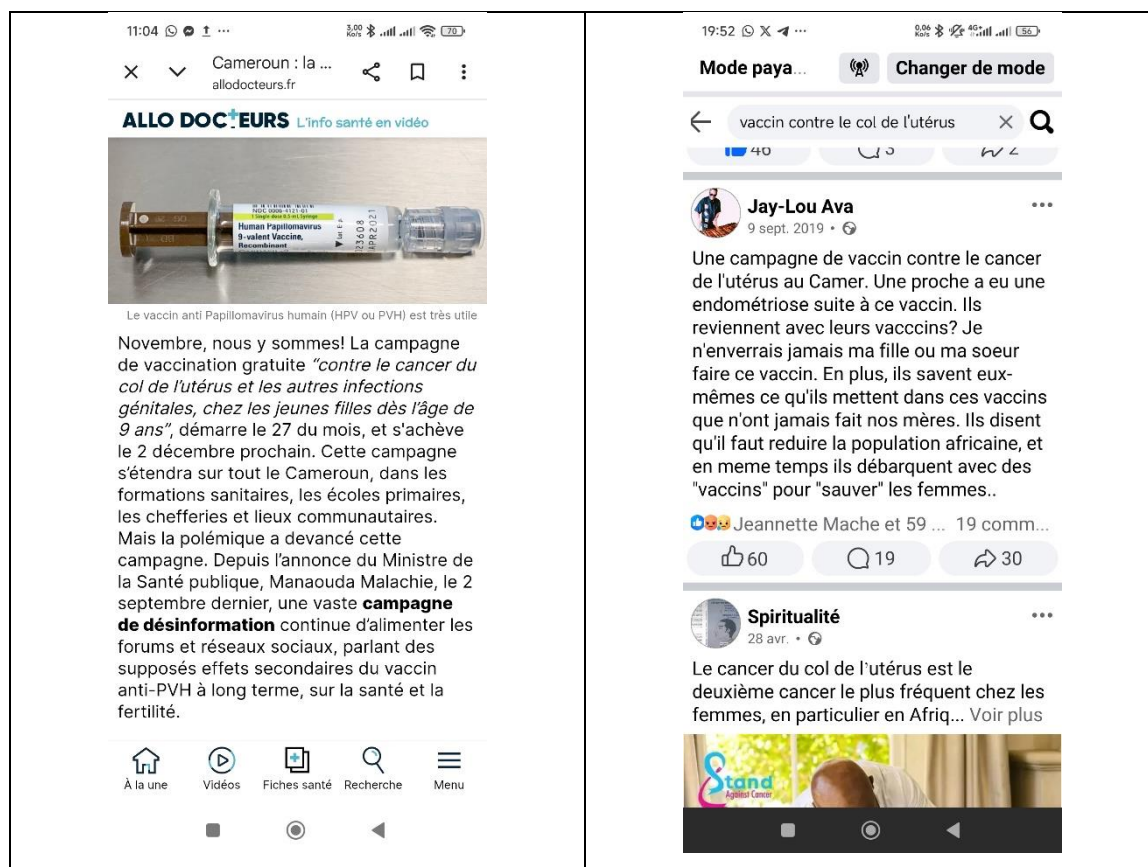


Image 15: Screenshots de messages pour le HPV

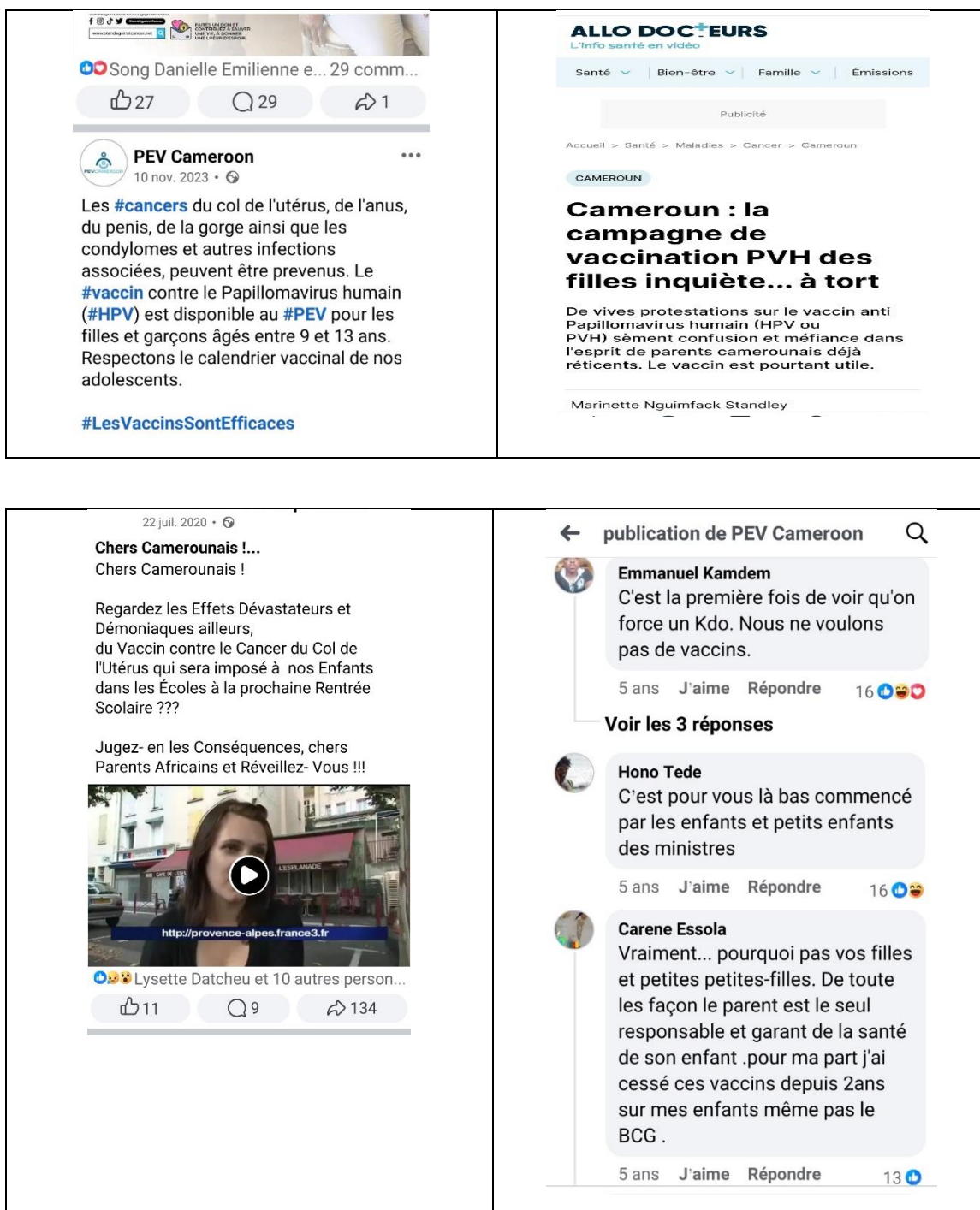


Image 16: Screenshots de messages contre le HPV

La diffusion de ces fausses informations s'appuie sur des plateformes hautement populaires au Cameroun, notamment WhatsApp et Facebook. Ces deux espaces numériques, utilisés aussi bien pour des échanges privés que pour des communications communautaires, constituent les principaux vecteurs de propagation de la désinformation. Les groupes WhatsApp, souvent fermés,

rassemblent des membres d'une même famille, communauté religieuse, entreprise ou quartier, ce qui favorise une circulation rapide et incontrôlée des messages sans passer par un filtre de vérification. Les messages y sont transmis en chaîne, sous forme de captures d'écran, de notes vocales ou de vidéos, ce qui leur confère une apparence d'authenticité.

Sur Facebook, des pages et groupes publics ou semi-privés relaient des contenus viraux mettant en doute la fiabilité des programmes nationaux de vaccination ou des méthodes de planification familiale. Certaines vidéos cumulent des milliers de vues en quelques heures, d'autant qu'elles sont parfois commentées ou partagées par des influenceurs locaux ayant une forte audience. Le caractère sensationnaliste de ces contenus leur permet de se diffuser rapidement, attirant l'attention par des titres choc, des témoignages dramatiques ou des images montées pour provoquer l'émotion. L'absence d'outils efficaces de modération locale et le manque de culture de vérification des faits amplifient leur impact sur l'opinion publique.

Les motivations des diffuseurs sont multiples. Certaines sources cherchent à préserver des normes sociales conservatrices liées à la sexualité féminine, rejetant la planification familiale et les interventions biomédicales. D'autres motivations relèvent de la désinformation à visée politique ou commerciale, exploitant les inquiétudes pour déstabiliser des politiques publiques. Certains influenceurs cherchent à augmenter leur audience par la propagation de contenus sensationnalistes.

Témoignages et conséquences sanitaires et sociétales

Des enquêtes auprès des femmes montrent que ces rumeurs ont un effet dissuasif réel sur l'adoption des contraceptifs et sur la participation aux campagnes de vaccination contre le HPV. Plusieurs femmes témoignent de craintes liées à la fécondité et évitent les consultations en santé reproductive, ce qui entraîne un recul des droits à l'autonomie corporelle. Par ailleurs, le non-recours aux protections augmente le risque de grossesses non désirées, d'avortements clandestins et de maladies sexuellement transmissibles.

Pour Mme MBOULE Christelle, maman de la petite Carla âgée de 10 ans « *je veux d'abord savoir si le vaccin n'a pas d'effet sur les enfants en grandissant puisque on ne connaît pas ce que le vaccin peut faire sur elles. Comme mes parents et moi-même, je laisse la nature nous nourrir. Nous n'avons pas de problèmes de stérilité dans ma famille et encore moins des femmes qui souffrent du cancer du col de l'utérus. Je préfère éviter de traumatiser mon enfant à cet âge-là* »

Ces témoignages reflètent une profonde inquiétude, mais aussi un manque d'accès à des informations médicales fiables et adaptées.

Les conséquences sanitaires et sociétales sont graves. La désinformation renforce les inégalités de genre en remettant en cause la maîtrise des femmes sur leur santé reproductive. Elle aggrave les problèmes de santé publique comme la stérilité, la propagation des infections génitales et le taux élevé de mortalité maternelle dû à des grossesses non planifiées ou à des complications d'avortements à risque. Cette situation compromet également les objectifs de santé publique, notamment la lutte contre le cancer du col de l'utérus par la vaccination.

Analyse critique

Face à cette montée de la désinformation, le cadre législatif camerounais demeure imparfaitement adapté, malgré les avancées introduites par les stratégies récentes en santé reproductive. Les lois prévoient certes des mécanismes de protection et de promotion de la santé, mais leur application reste entravée par des influences religieuses, culturelles et politiques qui limitent les interventions publiques. Les campagnes officielles de communication peinent à contrer la puissance virale des fausses informations, notamment sur les réseaux sociaux où les discours stigmatisants trouvent un écho rapide.

L'absence d'une stratégie nationale structurée de lutte contre la désinformation numérique constitue une faille majeure. Sans dispositifs efficaces de régulation, de fact-checking et de sensibilisation ciblée, les rumeurs continueront de se propager, minant les efforts entrepris pour améliorer la santé reproductive et protéger les populations les plus vulnérables.

Conclusion

La désinformation concernant les méthodes contraceptives et le vaccin contre le HPV au Cameroun fragilise considérablement la santé reproductive des femmes. Ces fausses informations, largement relayées sur les réseaux sociaux, exploitent les peurs et tabous culturels, freinant l'adoption des contraceptifs modernes et des vaccins salvateurs. Ce phénomène engendre une augmentation des risques sanitaires, notamment des grossesses non désirées et de maladies sexuellement transmissibles, tout en consolidant les inégalités de genre. Malgré un cadre législatif existant et des campagnes officielles, la méfiance sociale et l'absence de régulation efficace des contenus renforcent la diffusion de la désinformation. Une réponse intégrée, combinant régulation des médias, éducation, engagement communautaire et renforcement des services de santé, est indispensable pour inverser cette tendance.

Recommandations

Pour contrer efficacement la désinformation sur les contraceptifs et le vaccin contre le HPV au Cameroun, plusieurs mesures doivent être prises ciblant spécifiquement les femmes, le ministère en charge de la santé publique, le Gouvernement et les bailleurs de fonds :

Pour les femmes :

- S'informer auprès de sources fiables et professionnelles de santé pour mieux comprendre les bénéfices des contraceptifs modernes et du vaccin contre le HPV ;
- Participer activement aux campagnes d'éducation sanitaire dans les communautés pour partager des informations vérifiées avec les pairs et contribuer à démentir les fausses rumeurs ;
- Revendiquer et exercer leur droit à une autonomie corporelle en consultant régulièrement des professionnels de santé qualifiés.

Pour le ministère en charge de la santé publique :

- Lancer des campagnes officielles d'éducation et de sensibilisation interactives impliquant des professionnels de santé, des leaders communautaires et des influenceurs crédibles pour restaurer la confiance;
- Renforcer les mécanismes d'écoute sociale et de veille sur les réseaux sociaux pour détecter rapidement les rumeurs et fausses informations concernant la santé reproductive ;
- Former et soutenir les professionnels de santé, en particulier ceux des régions éloignées, dans la communication avec les patientes, afin de contrebalancer l'impact de la désinformation, d'améliorer l'accueil et l'information, et de renforcer des campagnes de communication culturellement adaptées qui impliquent des acteurs communautaires crédibles; ceci permettra de démystifier les mythes sur la contraception et la vaccination contre le HPV ;
- Mettre en place des partenariats avec les plateformes numériques pour réguler et modérer les contenus mensongers.

Pour le Gouvernement :

- Instaurer un cadre législatif et réglementaire clair sur la lutte contre la désinformation en santé publique, avec des sanctions adaptées contre les diffuseurs de fausses informations ;

- Promouvoir l'éducation sexuelle complète et la sensibilisation aux droits reproductifs dans le système éducatif national de base pour réduire les stigmates autour de la contraception et la vaccination ;
- Soutenir la recherche et le financement de programmes innovants de lutte contre la désinformation, en collaboration avec les acteurs locaux et internationaux.

Pour les bailleurs de fonds :

- Financer des projets ciblés combinant éducation sanitaire, renforcement des capacités des acteurs de santé et développement d'outils numériques pour contrer la désinformation ;
- Soutenir les organisations de la société civile locales impliquées dans la sensibilisation et la mobilisation des communautés sur la santé reproductive ;
- Investir dans des études d'impact et de suivi des campagnes de lutte contre la désinformation afin d'optimiser les stratégies et allocations budgétaires.

Contre-vérités ciblées : comment la désinformation genrée freine l'adoption du vaccin contre le cancer du col de l'utérus au Cameroun

Par Chancelin WABO

Chancelin WABO est Journaliste, factchecker et enseignant-chercheur associé.

Le cancer du col de l'utérus est causé par une infection persistante au virus du papillome humain (VPH), surtout les types 16 et 18 considérés comme les plus risqués. Le VPH se transmet par contact sexuel. La plupart du temps, l'organisme l'élimine naturellement. Mais chez certaines femmes, le virus persiste et peut provoquer, au fil des années, des lésions précancéreuses, puis un cancer. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé ([OMS, 5 Mars 2024](#)), la région où l'infection à HPV du col de l'utérus est la plus prévalente, est l'Afrique. Cette maladie constitue donc un problème de santé publique important. Les campagnes de dépistage précoce, efficace et la vaccination sont jusqu'ici les moyens de protection contre cette maladie. Cependant, le moyen de protection par la vaccination rencontre des difficultés du fait de la désinformation. Aussi, comment comprendre les mobiles autour de la désinformation sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus ?

Contexte

La désinformation sexiste est d'une grande pertinence sociale, un sujet d'actualité dans diverses régions du monde et particulièrement en Afrique et au Cameroun. En effet, le phénomène de la désinformation sexiste est sous les feux de l'actualité et a pris de l'ampleur avec l'avènement des réseaux sociaux où l'on échange facilement et rapidement des informations, en un temps record, parfois sans les moindres vérifications d'usage. La désinformation genrée pose donc des défis significatifs à l'éclosion de l'égalité du genre et des politiques sociales inclusives. La désinformation autour du vaccin contre le cancer du col de l'utérus est un obstacle à la promotion de la santé. Cette prérogative est assurée par le Ministère de la Santé Publique, bras séculier de l'Etat en matière de politique publique et d'action publique en matière de santé. Le PEV (Programme Elargi de vaccination) est la structure opérationnelle du MINSANTE en termes de couverture vaccinale. D'ailleurs, la politique nationale de vaccination du PEV s'aligne sur la Stratégie Sectorielle du Secteur de la Santé (SSS) 2016-2027. Dans cette stratégie, la vaccination est envisagée dans l'axe « *prévention de la maladie* ». Sur le plan international, la prise en compte du genre s'articule à travers l'objectif du développement durable (ODD) n°5 qui met l'accent sur l'égalité

entre les sexes, ainsi que le Protocole de Maputo, la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes formes de violences contre les femmes de 1979.

Description et analyse

En faisant une recherche par mot-clé dans la barre de recherche de Facebook, nous avons documenté quelques cas de désinformation sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus. Notre description et notre analyse vont s'appuyer principalement sur trois piliers : deux contenus vidéos et un contenu textuel. Cette description et analyse s'articulent autour de deux thématiques : le complot et la manipulation des émotions. Les résultats de la recherche par mot-clé évoquée supra, nous a permis d'identifier des cas d'analyse sur la base des éléments de viralité des publications.

La manipulation des émotions

La désinformation en général et en particulier en santé fait appel au langage émotionnel et alarmiste.

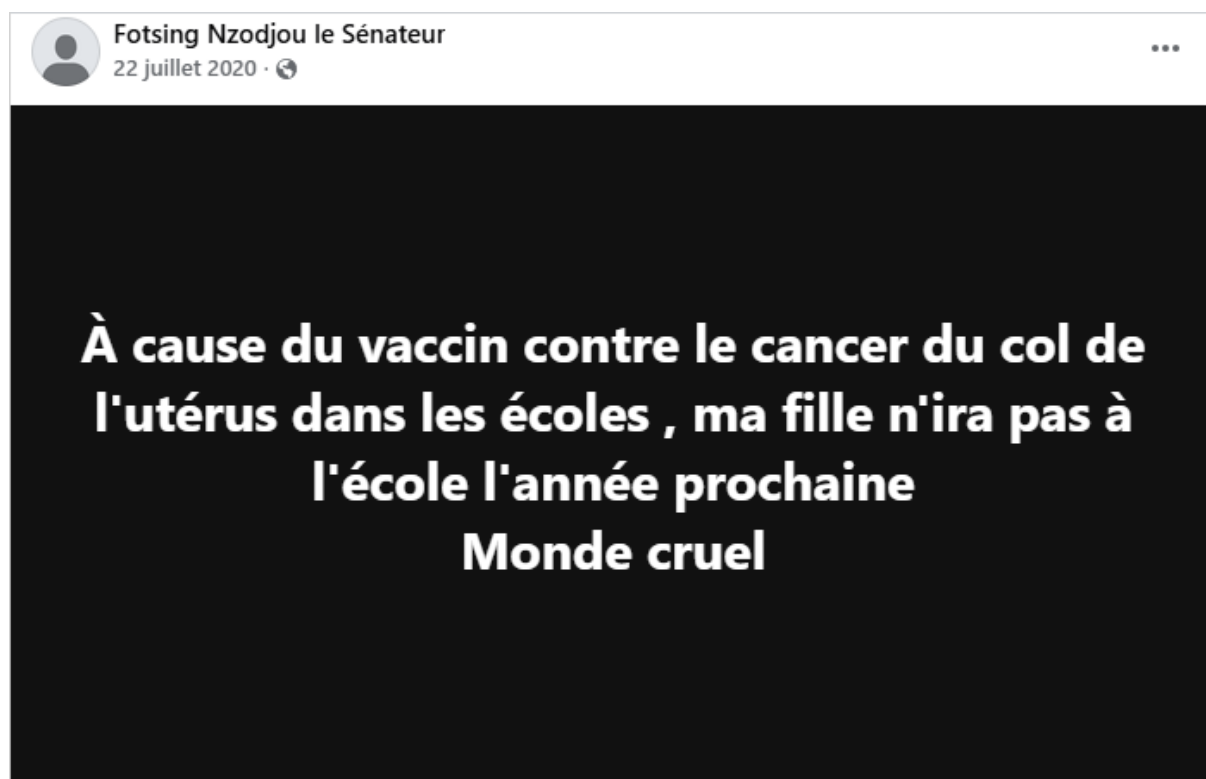


Image 17: Capture d'écran 1faite le 25 octobre 2025. Publication d'un internaute.

Le 22 juillet 2025, FOTSING NZODJOU "le sénateur" (c'est un acteur politique et entrepreneur qui se fait appeler le sénateur, mais ne l'est pas) déclare sur Facebook : « À cause du vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans les écoles, ma fille n'ira pas à l'école l'année prochaine. Monde cruel ». La déclaration est à la fois personnelle, opératoire et émotive. Il utilise l'enfant et l'école comme moyens de protestation

d'une action de santé publique³⁸. L'internaute se retrouve ainsi relégué au rang de victime d'un système « cruel » qui, à travers un vaccin, viserait à rendre « infertiles » ses enfants. La publication qui a des éléments importants de viralité a suscité l'empathie des autres parents qui à leur tour, ont probablement exploré la possibilité de retirer leurs enfants du circuit scolaire. Ce narratif désinformant se positionne comme une barrière à l'éducation, surtout dans un contexte problématique comme le nôtre, où l'accès des jeunes filles à l'école reste fragile.

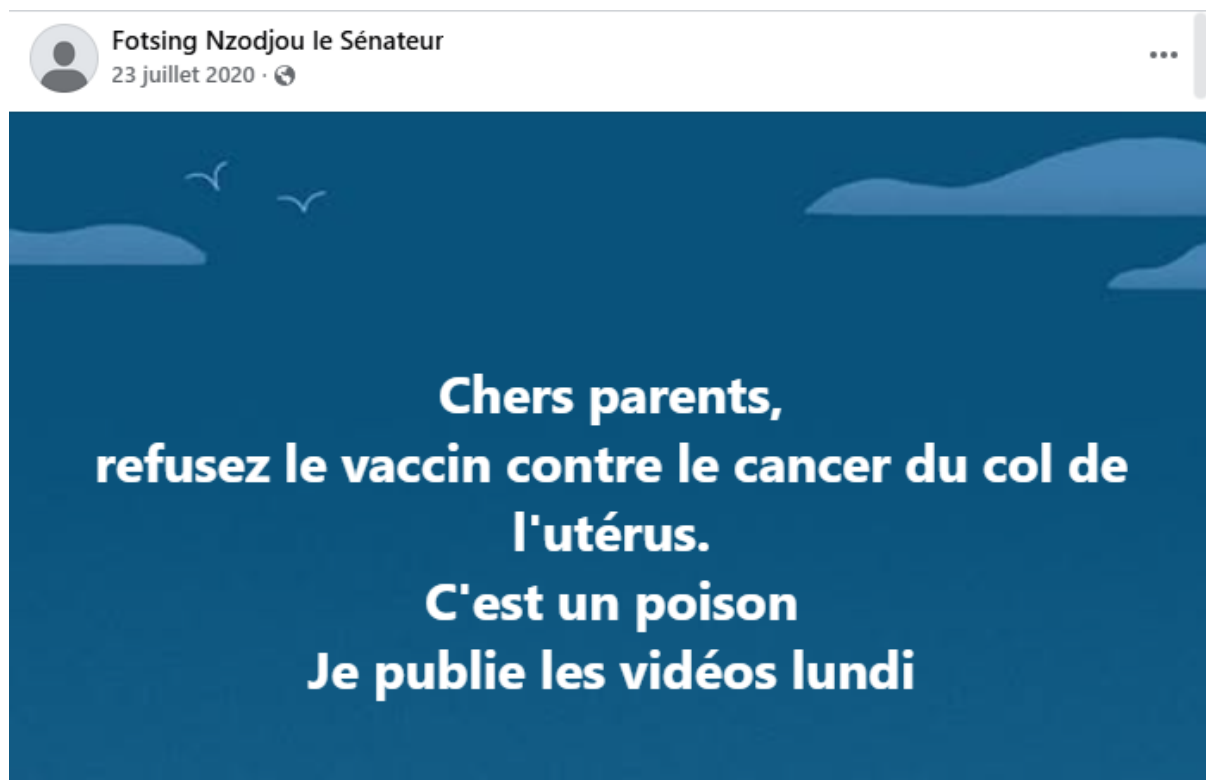


Image 18 : Capture d'écran 2 faite le 24 octobre 2025. Publication d'un internaute sur Facebook.

À travers une publication sur Facebook le 23 juillet 2020, FOTSING NZODJOU le pseudo- sénateur, déclare : « *Chers parents, refusez le vaccin contre le cancer du Col de l'utérus. C'est un poison. Je publie les vidéos lundi* ». La déclaration peut se disséquer en trois temps. Tout d'abord, l'auteur commence par une interpellation directe : « *Chers parents, refusez le vaccin contre le cancer du col de l'utérus* ». Cette stratégie de désinformation vise une cible bien précise, les parents. En se positionnant comme un "messenger", il suscite chez les parents un sentiment d'urgence et de responsabilité

³⁸ le Programme Élargi de Vaccination (PEV) a intégré le vaccin contre le VPH (*Virus du Papillome Humain*) pour prévenir le cancer du col de l'utérus, ciblant les jeunes filles de 9 à 13 ans avant leur premier rapport sexuel. Lancé le 12 Octobre 2020 dans la vaccination de routine, il ciblait entre autres, 10 écoles par district <https://stop HPV.org/wp-content/uploads/2024/01/Andreas-Njoh-Poster.pdf>

morale de protéger leur progéniture qui serait menacée par la vaccination, réfutant ainsi l'acte médical. Un autre élément important est que l'auteur de la publication n'est pas un acteur crédible de santé publique. Ensuite, l'internaute poursuit : « *c'est un poison* ». Après avoir mis à rude épreuve la responsabilité parentale sous le fallacieux prétexte d'une menace, FOTSING NZODJOU le pseudo-sénateur emploie un langage alarmiste, toxique, anxiogène pour susciter la peur, sans preuve scientifique. C'est un terme court et fort. Enfin, il ajoute : « *Je publie les vidéos lundi* ». C'est une tactique pour l'auteur de la publication de maintenir l'attention et l'engagement des parents, en promettant des preuves. Cette technique vise à accroître la viralité de la publication, ainsi que la crédibilité perçue avant la publication des dites preuves, qu'il n'a finalement pas publiées le jour indiqué. Le choix du format vidéo n'est pas anodin. En effet, la vidéo est souvent perçue comme plus authentique que le texte, renforçant ainsi la crédibilité de la désinformation.

Le cancer du col de l'utérus affecte principalement les femmes. La désinformation sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus minimise ou dévalorise la santé reproductive des femmes. Les fausses allégations en général veulent montrer que ce vaccin nuit à la fertilité des femmes et modifie les comportements sexuels. Les interventions de santé publique qui touchent au corps féminin sont sensibles dans le contexte social et familial camerounais. Ces discours renforcent donc les réticences liées aux croyances culturelles et religieuses et contribuent au refus vaccinal.

Le complotisme genre

La désinformation sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus s'articule aussi autour d'un complotisme genre.

Nadège Tetsina

Les gourous des Africains ont toujours eu a anticiper pour le futur de leurs pays
Je crois qu'ils préparent déjà la prochaine gde industrie mondiale, celle de la
reproduction, passant par l'homosexualité ça ne marche pas trop ici, avec ce genre de
vaccin ils sont sûre que ça peut prendre
C'est quand même terrible de voir que les plus gd laboratoires fabricants des produits
pour le paludisme soit de l'oxydant pourtant ils n'en consomment pas
Ils ont tout intérêt que nous restons malade de cette maladie qui nous tue le plus
Après le covid on a découvert d'autres plantes et ban ils insistent sur ce vaccin pour
rendre nos jeunes filles stériles et se faire de l'argent continuellement
Si leurs intentions c'est de nous aider ils feront mieux de faire disparaître le palu plutôt
que de l'entretenir

Image 19 : Capture 2 faites le 25 octobre 2025. Commentaire d'un internaute.

Sous la publication de FOTSING NZODJOU le pseudo-sénateur, le 20 juillet 2020, les commentaires vont dans le sens de confirmer le contenu de la publication. L'un des commentaires qui capte l'attention, c'est le commentaire ci-dessus (Image 19), qui propose un enchaînement de conspirations. Nous pouvons analyser ce commentaire sous quatre angles.

Tout d'abord l'auteur affirme : « *Les gourous des Africains ont toujours eu à anticiper... celle de la reproduction, passant par l'homosexualité ça ne marche pas trop ici, avec ce genre de vaccin ils sont sûrs que ça peut prendre* ». Le vaccin est présenté comme un outil de génocide subtil visant à contrôler la natalité africaine, après l'échec de la promotion de l'homosexualité. Ce lien est hautement genré, car il instrumentalise la fertilité féminine (l'utérus) comme point de mire de la conspiration. Ensuite, l'internaute poursuit : « *ils insistent sur ce vaccin pour rendre nos jeunes filles stériles et se faire de l'argent* ». C'est le mythe le plus répandu concernant le VPH, visant directement le rôle de la femme dans la société. L'ajout du motif lucratif renforce la perception d'une action malveillante préméditée par l'industrie pharmaceutique. En plus, l'auteur du commentaire continue : « *C'est quand même terrible de voir que les plus gd laboratoires... Après le covid on a découvert d'autres plantes...* ». La critique s'étend au-delà du VPH pour remettre en cause l'existence même du paludisme (le médicament occidental est de l'oxydant) et à ignorer les traitements modernes au profit de la médecine traditionnelle non réglementée. Enfin, l'auteur fait cette injonction : « *Si leur intention c'est de nous aider ils feront mieux de faire disparaître le palu plutôt que de l'entretenir* ». L'internaute utilise l'échec perçu de l'éradication du paludisme comme preuve de la malveillance des laboratoires. Cela détourne l'attention de l'efficacité du vaccin VPH. La conspiration utilise le vaccin VPH, lié à l'utérus, pour projeter la peur de la stérilité. C'est le corps féminin qui devient le domaine d'intervention et de suspicion des forces extérieures. Une recherche effectuée par mots-clés sur Google et sur Youtube permet d'apporter la lumière sur ces publications. Parmi, ces résultats, un article du journal en ligne « 20 minutes » publié le 24 novembre 2025 parle des études qui montrent que la vaccination avant 16 ans réduit le risque de cancer du col de l'utérus chez les filles, sans effets secondaires majeurs³⁹. À partir de ces résultats, il y a donc lieu de penser que ces publications sont erronées.

En effet, dans le dessein de lutter efficacement contre la désinformation en ligne, l'action de signaler les contenus inappropriés est essentielle. En effet, chaque réseau social dispose d'une fonctionnalité de signalement des publications. L'accès à cette fonctionnalité, souvent intitulée « **signaler** », se fait généralement en cliquant sur les

³⁹ <https://www.20minutes.fr/sante/4187501-20251124-nouvelle-etude-confirme-efficacite-vaccin-contre-cancer-col-uterus>

options (par exemple, les trois points) situés au-dessus de la publication. Il est alors possible d'indiquer le motif du signalement, tel que « fausse information ». Si l'information s'avère erronée, la publication sera retirée.

Il est également pertinent de transmettre une notification aux vérificateurs de faits (Factcheckers). Si la publication est vérifiable, la procédure appropriée sera mise en œuvre. Lors de la réception d'une information en ligne, il est essentiel de procéder à une vérification rigoureuse. Cela inclut le croisement des sources et la prise en compte du contexte de la publication.

Cette approche méthodique permet de saisir avec précision les intentions réelles des émetteurs. Il est par ailleurs crucial de décrypter les émotions manipulatoires, étant donné que la désinformation les utilise souvent pour court-circuiter la réflexion logique. Les cas abordés dans ce travail ont été documentés de manière efficace pour être rapportés aux plateformes compétentes en matière de signalement.

Conclusion

Les auteurs de la désinformation sexiste sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus « carburent » au doute, à la méfiance envers les autorités. Ils instrumentalisent les questions vaccinales pour renforcer certaines idéologies sociales, politiques et genrées, comme ce que nous pouvons appeler cancer-utéro féministe⁴⁰, c'est-à-dire que tout ce qui concerne le cancer du col de l'utérus n'est lié qu'à la femme, ce n'est pas une affaire d'homme. En effet, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus ne concerne pas que la jeune fille, il concerne aussi le jeune garçon⁴¹. Il y a lieu de constater que cette désinformation est focalisée uniquement sur la jeune fille. Pourtant, le vaccin du jeune garçon vise aussi à protéger la femme. Gérard GARAM et al dans un article scientifique publié en 2024 notent une faible adhésion des familles à la vaccination dans l'aire de santé de Malda-Kolkoch (Maroua dans l'Extrême-Nord) contre HPV au Cameroun⁴².

L'idée qui revient le plus pour réfuter le vaccin, est le fait qu'il va empêcher la jeune fille de concevoir. Ce narratif renforce la construction sociale qui réduit la femme à n'être dans un foyer que pour procréer et encadrer les enfants. Pourtant l'ONU milite pour l'intégration de l'approche genre dans tous les ODD. Ainsi, nous pensons comme le Dr. ADIDJA AMANI, responsable OMS Afrique de l'introduction de nouveaux

⁴⁰ Le terme « cancer utéro féministe » n'est pas une catégorie médicale, mais évoque les cancers gynécologiques (utérus, col de l'utérus), souvent liés à des facteurs hormonaux ou viraux (HPV), et touchant les femmes, soulevant des questions féministes sur la santé des femmes, la prévention (vaccination HPV), le dépistage (frottis) et l'accès aux soins

⁴¹ Le Papilloma virus humain se retrouve aussi chez les jeunes garçons. Certains pays l'étendent donc aussi à ces derniers dans un schéma à 02 doses. Le vaccin, administré aux jeunes garçons (11-14 ans révolus) les protège du cancer de l'anus, du pénis, de la gorge et des verrues génitales qui sont aussi liés au HPV <https://www.elsan.care/fr/clinique-pasteur/nos-actualites/pourquoi-le-vaccin-contre-le-hpv-concerne-aussi-les-garcons-un>

⁴² Gérard Garam et al, Facteurs explicatifs de la faible adhésion des parents de jeunes filles âgées de 9 à 14 ans à la vaccination contre Human papilloma virus dans l'aire de sante de Mada-kolkoch.

vaccins, qui déclare dans une publication sur les plateformes sociales de l'OMS Afrique : « ... il est donc important de ne pas laisser les croyances non fondées interférer avec les décisions de santé publique... »⁴³.

Recommandations

Nous inscrivons la lutte contre la désinformation genrée sur le vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans une approche globale. Ainsi, nous formulons des recommandations aux groupes d'acteurs qui doivent être impliqués dans cette lutte :

Au législateur :

Mettre en place un cadre juridique renforçant la transparence dans les politiques de vaccination, pour réduire la méfiance et prévenir la circulation des fausses informations ;

Au Gouvernement :

- Renforcer la confiance envers les institutions en adoptant une communication transparente incluant les bénéfices comme les limites du vaccin ;
- Instaurer un dialogue préalable avec les communautés avant toute introduction officielle d'un vaccin afin d'éviter le déni, la suspicion et les résistances ;

Aux organisations de la société civile :

- Apporter sa « pierre » à la construction d'un discours inclusif, de proximité, basé sur l'écoute active des inquiétudes de la population ;
- Mener des campagnes de sensibilisation adaptées aux réalités locales, pour contrer la désinformation genrée et favoriser l'adhésion au vaccin ;
- Jouer un rôle d'intermédiaire entre les populations et les autorités afin de restaurer un climat de confiance ;

Au secteur privé : (opérateurs de télécommunication, plateformes numériques, etc) :

- Développer des campagnes professionnelles de communication fondées sur la clarté, la transparence et l'empathie.

Enfin, et de manière plus globalisante, nous faisons nôtre, cette recommandation d'Andreas NJOH, Secrétaire Permanent Adjoint du PEV (Programme Elargi de Vaccination), qui note que les parties prenantes doivent prêter attention à la

⁴³ <https://www.facebook.com/reel/1886436355273044>

vaccination non sexiste⁴⁴ contre le VPH dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus.

⁴⁴ Propos de Andreas ATEKE NJOH, Secrétaire Permanent adjoint du PEV (Programme Elargi de Vaccination)
<https://stophpv.org/wp-content/uploads/2024/01/Andreas-Njoh-Poster.pdf>

V - SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS



Synthèse des recommandations

Au terme de cette étude, nous pouvons de manière synthétique présenter les recommandations suivantes :

Au Gouvernement

Le rôle de l'exécutif se concentre sur la sécurité numérique et l'égalité entre les sexes au respect des conventions internationales et des standards (ODD5).

- **Cadre juridique et réglementaire** : renforcer la législation pour criminaliser la désinformation genrée, les violences en ligne et le cyberharcèlement. Il est recommandé de réviser la loi sur la cybersécurité de 2010 afin d'y intégrer la manipulation genrée;
- **Éducation et sensibilisation** : intégrer l'éducation aux médias dans le système éducatif dès le niveau primaire ;
- **Promotion des femmes** : promouvoir la représentation équitable des femmes dans les institutions publiques et politiques ;
- **Veille numérique** : créer des cellules de veille numérique et des protocoles nationaux pour documenter et signaler les contenus malveillants.

Au Parlement

Le pouvoir législatif doit agir à la fois comme un garde-fou et comme un moteur de l'inclusion.

- **Législation spécifique** : voter des lois contre la désinformation et protéger spécifiquement les activistes et opposantes politiques contre les violences sexistes ;
- **Surveillance numérique** : créer des commissions parlementaires sur la gouvernance numérique et l'inclusion.

Au secteur privé (médias, télécoms et plateformes)

Les entreprises technologiques et médiatiques portent une responsabilité directe dans la gestion des contenus.

- **Modération et sécurité** : doter les plateformes d'outils de détection de contenus sexistes et améliorer la modération, y compris dans les langues locales ;
- **Éthique médiatique** : adopter des codes de conduite internes interdisant les attaques genrées et former les journalistes au reportage sensible au genre ;

- **Responsabilité sociale** : collaborer avec la société civile pour concevoir des outils de sécurité adaptés aux femmes, y compris celles analphabètes.

Aux bailleurs de fonds

- **Investissements ciblés** : financer des projets promouvant d'une part, la vulgarisation d'outils numériques contre la désinformation, et d'autre part, le renforcement des capacités des acteurs ;
- **Suivi et impact** : investir dans des études d'impact pour optimiser les stratégies de lutte contre la désinformation.

À la société civile (ONG et OSC)

Ces organisations servent de pont entre les populations et les autorités.

- **Médiation et plaidoyer** : jouer un rôle d'intermédiaire pour restaurer la confiance et plaider pour l'adoption de lois favorables aux droits des femmes ;
- **Éducation et soutien** : mener des campagnes de sensibilisation locales sur l'éthique numérique et la participation politique des femmes ;
- **Assistance aux victimes** : créer des espaces de soutien juridique, psychologique et technique pour les femmes victimes de violences numériques ;
- **Fact-checking** : accompagner le Gouvernement et le secteur privé dans la détection des fausses informations.

QUI EST PROTEGE QV ?



Créée en 1995, **PROTEGE QV** (Promotion des Technologies Garantes de l'Environnement et de la Qualité de Vie) est une association camerounaise dédiée à l'amélioration du bien-être des communautés.

Son action s'articule autour de trois programmes majeurs :

1. **Leadership local** : ce volet promeut l'approche genre, l'autonomisation des femmes et l'accompagnement des élus locaux pour porter la voix des communautés ;
2. **Protection de l'environnement** : l'organisation lutte contre l'insécurité alimentaire via l'agriculture urbaine, combat le changement climatique par l'usage de foyers améliorés et sensibilise à la gestion des déchets digitaux ;
3. **Technologies de l'Information et de la Communication pour le Développement (ICT4D)** : ce programme outille les populations grâce à des formations au numérique, à la sécurité digitale, au plaidoyer pour les droits numériques et à l'équipement de salles informatiques dans les écoles défavorisées.

S'appuyant sur des valeurs d'engagement, de volontariat et de partenariat, PROTEGE QV est membre de réseaux internationaux comme l'Association pour le Progrès des Communications (APC) et Internet Society (ISOC). Ses ressources proviennent des cotisations, de subventions et de prestations de services. Par la recherche-développement et le renforcement des capacités, l'association s'impose comme un acteur clé du développement durable et de l'appropriation technologique au Cameroun.

Contact :

Sis au Rond-point Express, Biyemassi, Yaoundé (Cameroun)

Boîte Postale 31 098 Yaoundé

Url : <https://www.protegeqv.org>

Email: mail@protegeqv.org